

Profil de durabilité dans quelques destinations touristiques méditerranéennes



**Synthèse : la destination du Littoral de Tétouan au Maroc
A partir de l'étude de cas réalisée par Mohamed BERRIANE**

Loïc BOURSE
Version finale

Cette étude a été financée par le fonds fiduciaire FEMIP. Ce Fonds, établi en 2004, a été financé - jusqu'à ce jour - par 15 Etats membres de l'UE et la Commission Européenne dans l'intention de soutenir le développement du secteur privé via le financement d'études et de mesures d'assistance technique ainsi que par l'apport de capital risque.



Cette étude a bénéficié également du soutien de :



Les analyses et conclusions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue de la Banque Européenne d'Investissement, de l'Agencia Española de Cooperación para el Desarrollo ou de l'Agence française de développement.

Sommaire

Introduction	5
I. Tourisme et développement économique	7
1. Les évolutions du produit et de la demande touristique	7
2. Les revenus touristiques.....	9
II. Tourisme et développement socio-territorial	10
III. Tourisme et environnement	13
1. Consommation d'eau et d'énergie, production et traitement des déchets solides et liquides.....	14
2. La pression foncière liée à l'activité touristique.....	15
3. L'état de la biodiversité	16
Conclusion	17
1. Définition d'une gouvernance locale pour une meilleure régulation politique de l'activité touristique	20
2. Mesures politiques dans le secteur économique	22
3. Mesures politiques dans le secteur socio-territorial.....	23
4. Mesures politiques dans le secteur environnemental	24
Bibliographie	26
Table des illustrations	27
Annexes	28

Introduction

L'étude de cas réalisée par Mohamed Berriane sur la destination du Littoral de Tétouan (Maroc) s'inscrit dans le projet du Plan Bleu « Profils de durabilité dans quelques destinations touristiques méditerranéennes ». A partir d'une méthodologie expérimentale, il s'agit de mesurer et d'évaluer les impacts de l'activité du tourisme, en l'intégrant dans les impératifs de la Stratégie Méditerranéenne pour le Développement Durable (SMDD), c'est-à-dire en prenant en compte les paramètres tant environnementaux que sociaux et économiques des destinations étudiées. Ainsi, sur la base de l'approche DPSIR (Drivers/Forces motrices – Pressures/Pressions – State/Etat – Impacts – Responses/Réponses), un « Profil de durabilité » a été élaboré dans onze destinations touristiques¹ réparties dans huit pays méditerranéens.

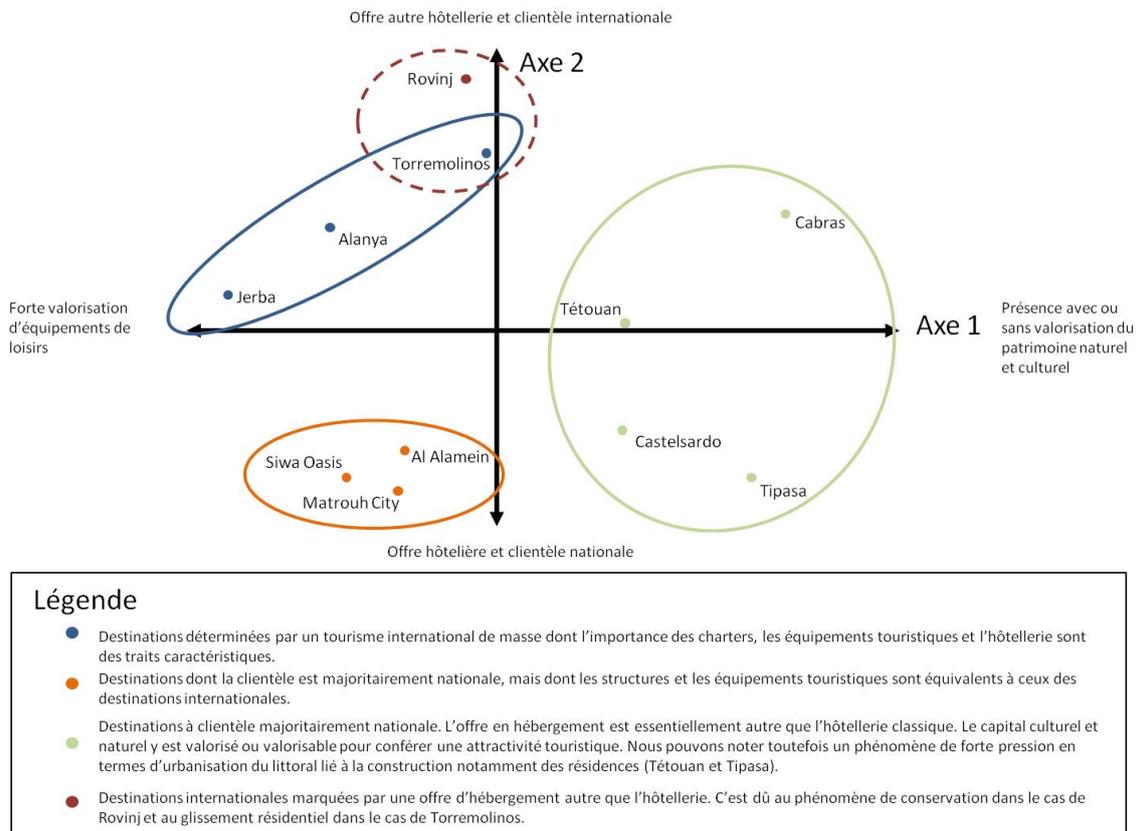
Dans un premier temps, la durabilité de la destination a été étudiée en utilisant des indicateurs de performances économiques (par exemple le taux d'occupation des structures d'hébergement), des indicateurs territoriaux, démographiques et sociologiques (par exemple l'effet de saisonnalité sur l'emploi, le niveau de revenu des populations locales, la qualité des infrastructures et des services essentiels) et des indicateurs environnementaux (par exemple la dégradation du paysage liée au phénomène d'artificialisation du littoral). Dans un second temps, une réflexion a été conduite sur les mesures politiques susceptibles d'améliorer la durabilité de la destination. Cette approche systémique et territoriale a permis d'aborder la destination, unité de base du développement touristique, et de prendre en compte plusieurs échelles (locale, nationale et régionale) et les acteurs multiples intervenant sur le territoire, tout en mettant en relation le système touristique méditerranéen avec les autres secteurs prioritaires de la SMDD : eau, transports, déchets, énergie, etc.

Pour sélectionner les destinations étudiées, le Plan Bleu a fixé comme exigence méthodologique que chaque destination corresponde à une unité administrative côtière de la Méditerranée ayant une activité touristique internationale et/ou nationale significative, abritant une population permanente mais ne devant pas être une grande ville. A partir des variables renseignées avec les données fournies par les experts auteurs des études de cas, une typologie des destinations a été proposée (Figure 1) :

- Le premier type, les destinations internationales à fort équipement touristique (Torremolinos, Alanya et Jerba), est caractérisé par une offre d'hébergement hôtelier, notamment des hôtels 4 et 5 étoiles, une forte offre de loisirs (centres de thalassothérapie, marina, golf, casino, etc.) et une dépendance vis-à-vis des tours opérateurs. Avec la mer, la plage et les activités balnéaires comme principale attraction, ces destinations de tourisme de masse sont désignées par l'expression « 3 S » (*Sea, Sand and Sun*).
- Le second type, les destinations nationales à fort équipement touristique (Al Alamein, Siwa Oasis et Marsa Matrouh), est marqué par une offre d'hébergement essentiellement hôtelière (4 et 5 étoiles) complétée par des équipements de haut standing (centres de thalassothérapie, marina, golf, casino, etc.) et par une offre importante de sites culturels, par exemple les sites historiques. L'origine des touristes distingue ce type du précédent : demande interne *versus* touristes étrangers.
- Le troisième type, les destinations nationales de caractère (Cabras, Castelsardo, le littoral de Tétouan et Tipasa), est constitué des destinations dont la clientèle nationale réside principalement dans des structures d'hébergement autre que l'hôtellerie (hébergement résidentiel, ferme auberge, camping, etc.). Les autres caractéristiques de ces destinations sont l'importance des patrimoines culturels et naturels (marchés vendant des produits locaux, parcs naturels, etc.) comme facteurs attractifs des touristes.
- Le quatrième type, les destinations en renaissance (Rovinj en Croatie), représente les destinations dont la clientèle est majoritairement internationale, dont l'influence des tours opérateurs (TO) est majeure et dont l'offre d'hébergement est basée sur d'autres structures que l'hôtellerie.

¹ Torremolinos (Espagne), Castelsardo et Cabras (Sardaigne, Italie), Rovinj (Croatie), Alanya (Turquie), Al Alamein, Marsa Matrouh et l'oasis de Siwa (Egypte), Jerba (Tunisie), Tipasa (Algérie), le littoral de Tétouan (Maroc).

Figure 1 - Représentation graphique des types de destinations touristiques étudiées



Source : Analyse en composante principale réalisée par Loïc Bourse à partir des données produites par les experts et traitées par Ioannis Spilanis, 2011.

Guide de lecture (voir aussi la Figure 16 en annexe) : Les axes 1 et 2 expliquent 64% de la variance des informations.

L'axe 1 explique à lui seul 39% des informations :

- il représente dans sa partie de droite une consommation touristique composée d'une clientèle nationale séjournant dans des hébergements autres que l'hôtellerie (logements résidentiels ou camping), orientant leurs pratiques vers des produits culturels (marchés de produits locaux, échanges de pratiques) et/ou naturels (parcs naturels, espaces préservés, aires marines protégées) ;
- il représente dans sa partie de gauche, le caractère international de la consommation touristique marquée par un fort usage des charters (influence des TO), un équipement touristique important, ainsi que par une forte densité des structures hôtelières dans l'aire administrative.

L'axe 2 explique 25% des informations :

- il représente dans sa partie haute une consommation touristique caractérisée par une clientèle internationale et une forme d'hébergement autre que l'hôtellerie ;
- il représente dans sa partie basse, une consommation touristique de structures hôtelière fortement équipées, avec des sites historiques et surtout une clientèle majoritairement nationale.

La destination du Littoral de Tétouan s'inscrit dans le type « Destinations à clientèle majoritairement nationale », destinations marquées par une offre d'hébergement autre que l'hôtellerie, un fort patrimoine culturel et naturel, et une demande principalement nationale. Etant donné le manque d'informations concernant la consommation touristique en termes de nuitées dans le temps, nous n'avons pas pu replacer cette destination dans le modèle de cycle de vie de Butler (BUTLER 1980). Toutefois, avec les données qualitatives fournies par Berriane, il est possible de situer le Littoral de Tétouan dans une phase de développement, tout comme les destinations du même type, c'est-à-dire Tipasa (Algérie), Cabras et Castelsardo (Italie). Cependant, la forme que revêt le développement du tourisme dans la destination du Littoral de Tétouan est particulière. En effet, dans les années 1960, l'Etat a encouragé la construction d'un produit touristique tourné vers le balnéaire international. Malgré les lourds investissements des pouvoirs publics dans cette planification (95% des lits créés au cours du plan 1965-1967 ont été financés par l'Etat), la destination est abandonnée par les agences internationales durant une dizaine d'années (1973-1983). Ce n'est qu'à partir de la fin des années 1980 que la destination connaît un renouveau à la fois en termes de fréquentation et de relance des projets d'investissements. En effet, en substitution à la clientèle internationale, une clientèle nationale prend le relais, passant de 23% en 1978 à 38% au début des années 1990 et à 61% actuellement. La mutation de la clientèle a également engagé une modification des produits touristiques dans lesquels le secteur privé investit. Ainsi, à la place de la construction de projets hôteliers

sortent du sol des projets résidentiels (appartements, studios, villas etc.). Cette dimension historique explique le positionnement particulier de la destination dans l'analyse à composante principale, puisque le point représentant le Littoral de Tétouan est très proche de l'axe 1 du fait de la présence d'un équipement typique des destinations balnéaires internationales.

A partir de ces constats et en vue de mettre en exergue le profil de durabilité de cette destination, la synthèse de l'étude de cas sera organisée en trois chapitres – correspondants à trois grandes variables identifiées par la SMDD² (PLAN BLEU 2009) – à travers lesquels nous développerons différents indicateurs (SPILANIS & VAYANNI 2011), à savoir notamment :

- Le nombre de lits hôteliers, le nombre et la taille des structures d'hébergement, le taux d'occupation, l'effet de saisonnalité et le revenu par lit pour la variable économique ;
- L'évolution démographique de la population, la représentation totale du tourisme dans l'emploi local et en fonction du genre, le type de contrat de travail et les chiffres du chômage pour la variable socio-territoriale ;
- La consommation en ressources naturelles et énergétiques, la production et le traitement des déchets solides et liquides, la pression foncière et la biodiversité pour la variable environnementale.

En conclusion, nous croiserons ces trois variables pour en proposer une représentation graphique et pour évaluer l'état de durabilité de la destination, puis nous soumettrons les propositions de « mesures politiques » selon Berriane en ce qui concerne l'amélioration de la durabilité de la destination du Littoral de Tétouan.

I. Tourisme et développement économique

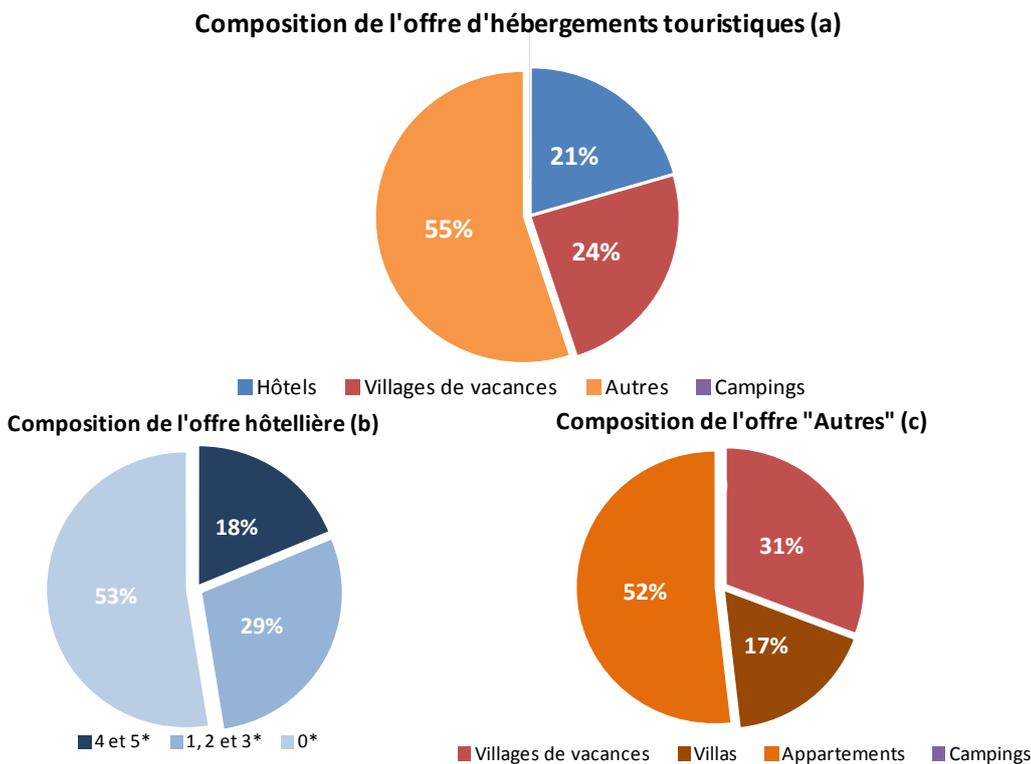
Pour synthétiser les résultats et les impacts économiques de l'activité touristique dans la destination du Littoral de Tétouan, nous reprendrons les données produites par Berriane en focalisant sur les évolutions du produit touristique et sur les revenus touristiques.

1. Les évolutions du produit et de la demande touristique

En ce qui concerne les évolutions du produit touristique, nous nous concentrerons dans un premier temps sur l'offre d'hébergement. A la lecture de la Figure 2(a), le constat est clair : 55% de l'offre d'hébergement est basée sur une offre « autre » que l'hôtellerie, qui représente 21%, les 24% restants représentant les villages de vacances. Cette offre « autre » est majoritairement composée par le résidentiel avec 52% d'appartements et 17% de villas (Figure 2 (c)). Quant à l'offre hôtelière, elle est constituée en majorité par des hôtels bas de gamme (53%), auxquels s'ajoute une offre d'entrée de gamme (29%) et de haut de gamme (18%) (Figure 2(b)). La tendance des projets en cours et en prévision ne doit pas changer dans les années à venir.

² La SMDD comporte quatre axes : l'économique, le social, l'environnement et la gouvernance. Dans la mesure où nous n'avons pas assez de matériaux pour réaliser une analyse de l'exercice de la gouvernance dans la destination du Littoral de Tétouan, nous avons préféré nous abstenir de tous discours hypothétique qui, au final, ferait perdre de la pertinence aux autres éléments de l'analyse du profil de durabilité.

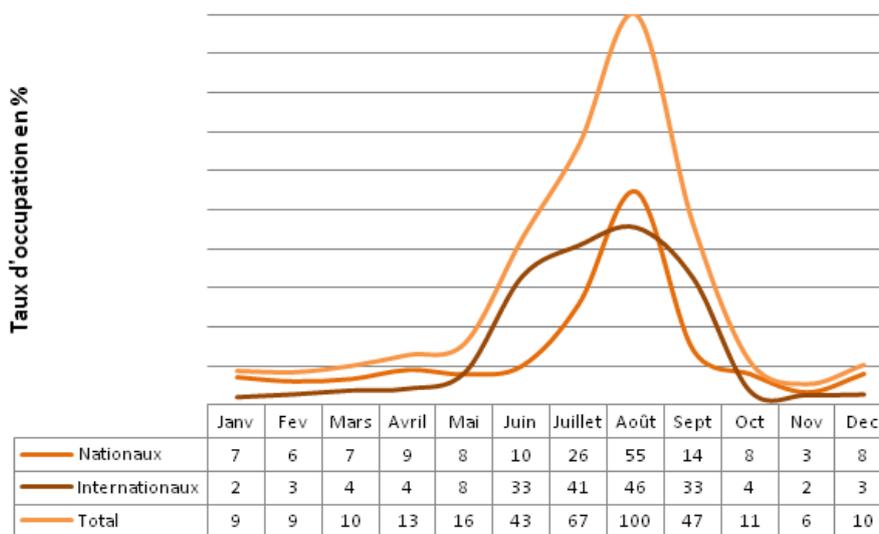
Figure 2 - Evolution de la composition de l'offre d'hébergements touristiques de la destination du Littoral de Tétouan sur la base du nombre de lits et de places



Source : Données fournies par Berriane, 2011.

Nous allons maintenant aborder la composante mécanique de la demande touristique à travers la question de la saisonnalité. La destination du Littoral de Tétouan fonctionne quatre mois sur douze (juin, juillet, août et septembre), avec un taux d'occupation maximal au mois d'août (Figure 3), ce qui a pour conséquence la fermeture de certaines stations en basse saison, comme celle de Cabo Negro, et le fonctionnement au ralenti de complexes hôteliers à gestion marocaine. Les villages de vacances ferment d'octobre à mai. A la lecture de la Figure 3, nous constatons que cet « étalement » de la saison est notamment influencé par la présence de touristes étrangers en mai et octobre.

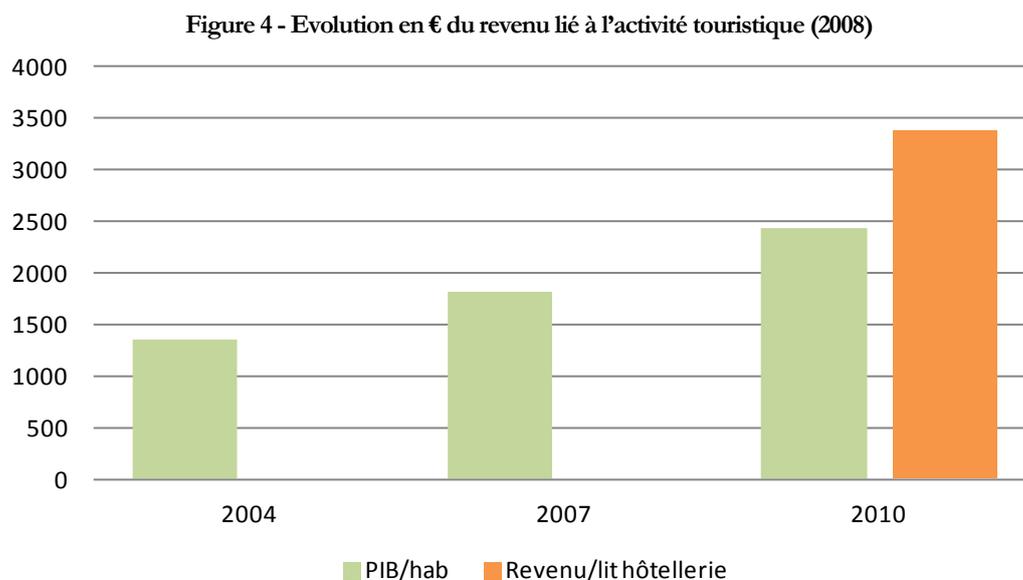
Figure 3 - Taux d'occupation mensuel de la destination du Littoral de Tétouan



Source : Données fournies par Berriane, 2011.

2. Les revenus touristiques

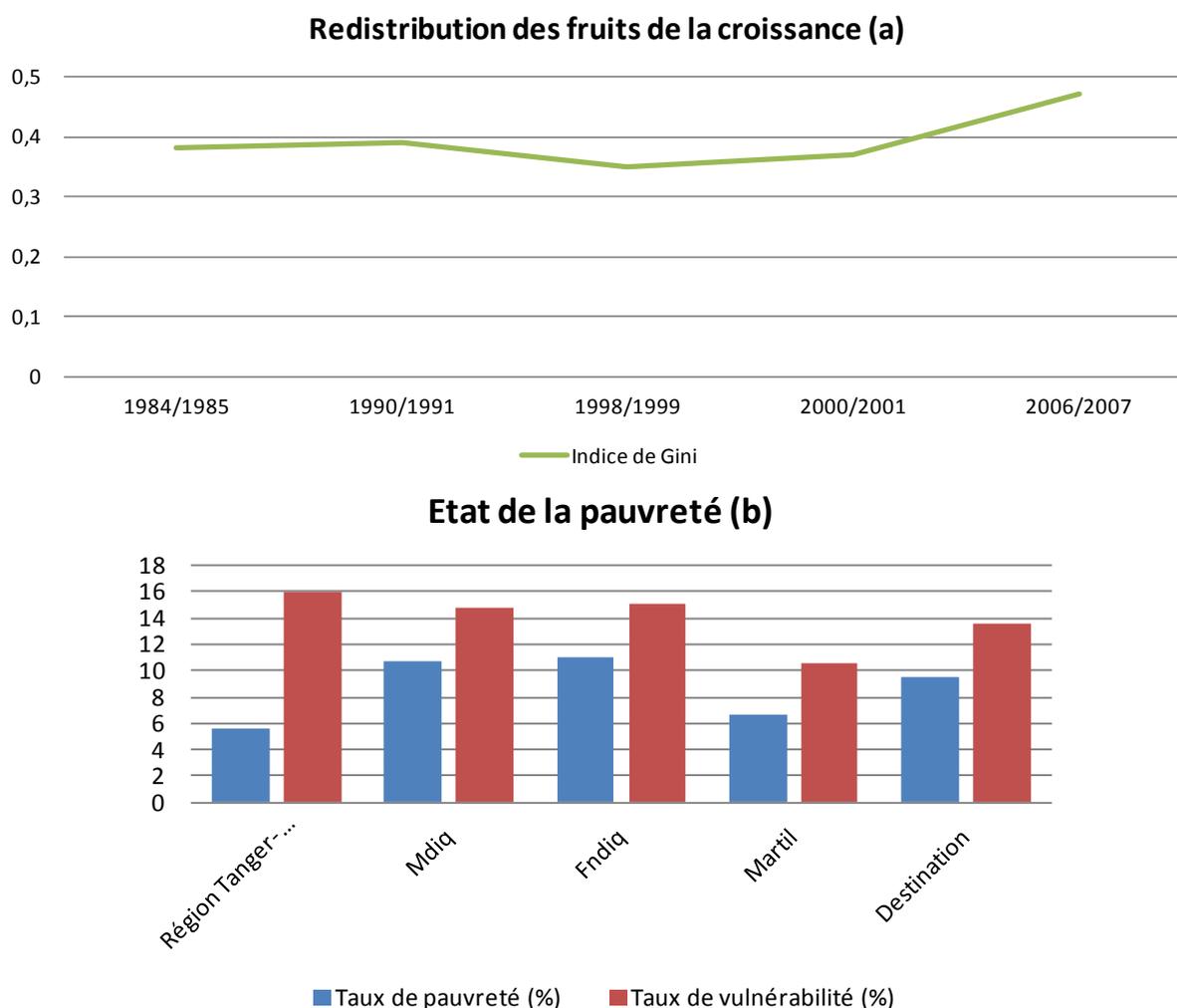
Le revenu lié à l'activité touristique, d'après les estimations fournies par Berriane, s'élèverait pour l'année 2008 à 3 380 euros/lit pour le secteur hôtelier, secteur le plus facilement mesurable en raison du caractère informel de la consommation du résidentiel. Cela représente environ une dépense journalière de 71 euros en moyenne par touriste. Si l'on compare le niveau de richesse créé par l'hôtellerie avec le PIB par habitant (Figure 4), nous constatons que la richesse créée par le tourisme est largement supérieure au PIB par habitant (3 380 euros contre 2 400 euros). Un tel constat laisse présager une lourde perte économique de ce revenu.



Source : Données fournies par Berriane, 2011.

En effet, « l'examen des points d'achat des produits de ravitaillement (denrées alimentaires, produits d'entretiens, produits de l'artisanat, blanchisserie, etc.) renseigne sur la part des sommes injectées sur place et celle qui échappe à la région. 25% seulement des dépenses de quelques établissements type village de vacances appartenant à des chaînes nationales ou internationales sont versés aux grossistes de Tétouan pour l'achat des légumes, des fruits et d'une partie des œufs. Tous les autres achats sont captés par les grossistes de Casablanca. Pour des achats de poissons, certains établissements vont même jusqu'à Agadir ! Pour les achats de produits d'entretien d'un montant plus faible, les établissements de la destination s'adressent plus souvent à Tétouan et à Tanger. Enfin la blanchisserie est exécutée partout au sein des établissements. Les établissements gérés par des chaînes nationales ou internationales disposent souvent d'un service commercial commun qui regroupe les commandes et s'adresse au même fournisseur pour approvisionner les différents établissements, quel que soit l'implantation géographique. C'est ainsi que tous les villages du Club Med passent leurs commandes à leur représentant à Casablanca qui effectue tous les achats sur place et un transporteur effectue des aller-retour réguliers pour ravitailler ces établissements » (BERRIANE 2011). Ainsi, il est très difficile de prouver que la région profite des retombées économiques du tourisme. En effet, nous constatons que malgré le développement de cette activité à côté d'autres activités économiques, les inégalités de revenus s'accroissent depuis la moitié des années 1980 (Figure 5 (a)) et le taux de pauvreté des sites constituant la destination du Littoral de Tétouan est supérieur à celui de la région de Tanger-Tétouan (Figure 5 (b)) (données du Haut-Commissariat au Plan). Il est toutefois important de nuancer ce résultat en mettant en avant le fait que le taux de vulnérabilité est plus bas à l'échelle de la destination qu'à l'échelle de la région.

Figure 5 - Les impacts des fuites économiques sur la redistribution de la richesse

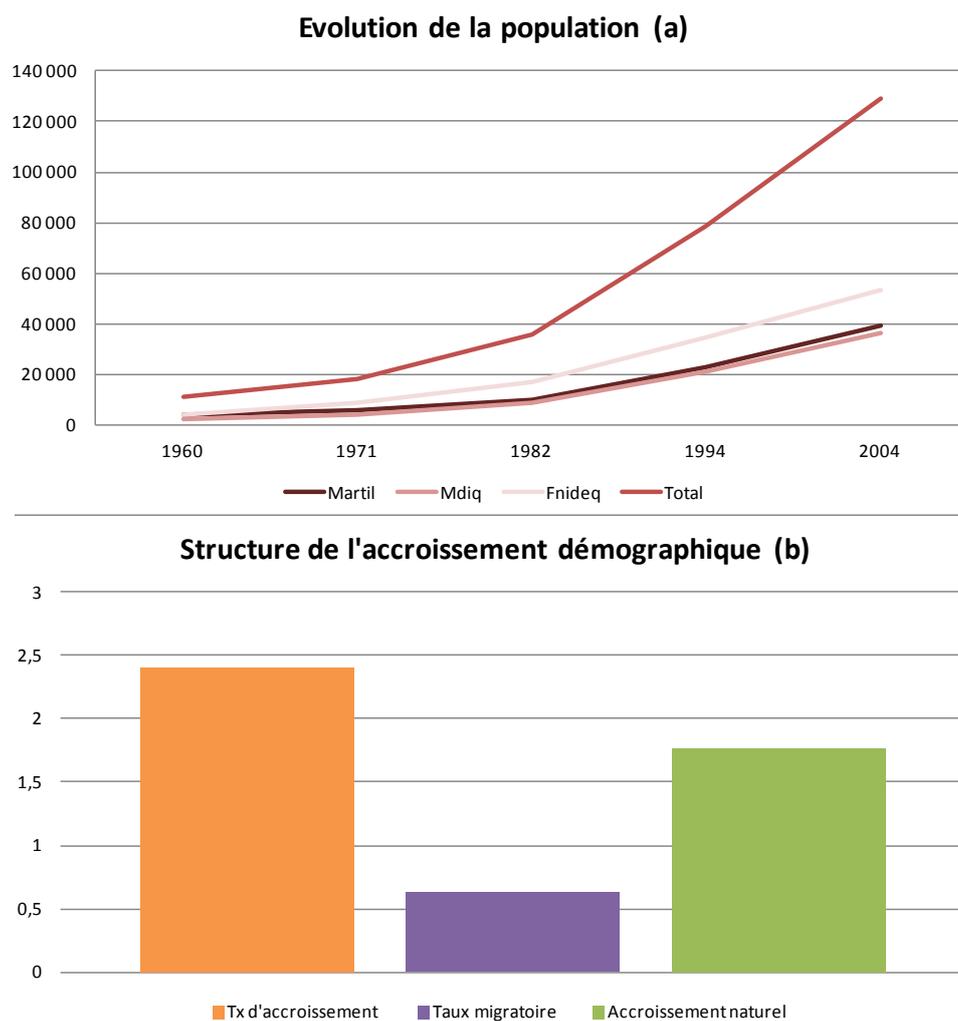


Source : RGPH 2004 et Haut-Commissariat au Plan.

II. Tourisme et développement socio-territorial

La population des trois sites constituant la destination du Littoral de Tétouan a connu un accroissement spectaculaire depuis les années 1960 : la destination est passée d'une population de 11 082 habitants en 1960 à 129 166 habitants en 2004 (Figure 6).

Figure 6 - Evolution démographique de la population de la destination du Littoral de Tétouan



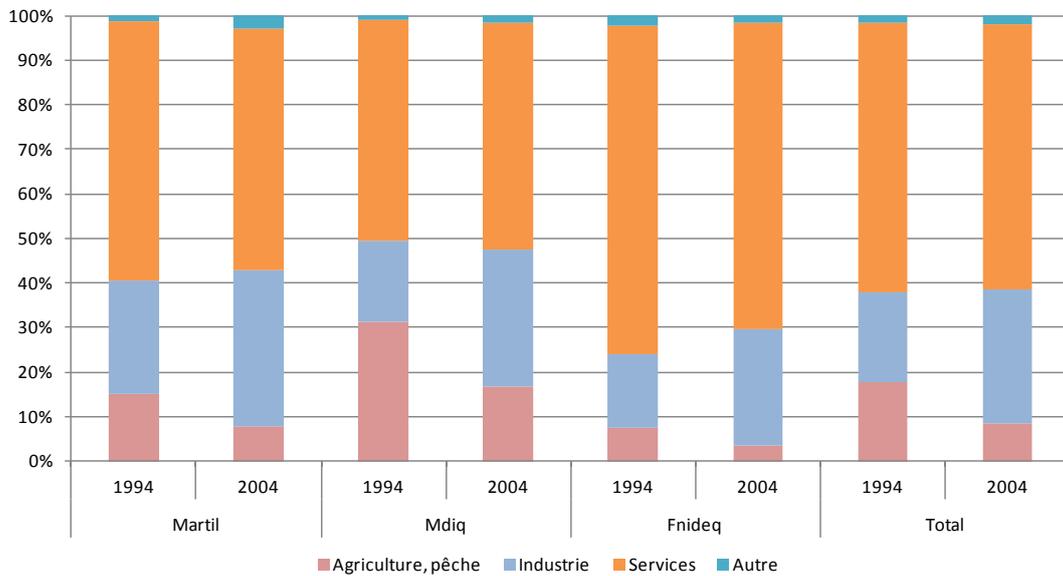
Source : Données fournies par Berriane et RGPH 2004.

Le dynamisme démographique est induit par un accroissement naturel moyen de 1,77% auquel s'ajoute un taux migratoire positif (0,6%). En effet, Martil, M'diq et Fnideq enregistrent les taux d'accroissement les plus élevés de la wilaya de Tétouan en raison non seulement d'un taux d'accroissement naturel positif mais aussi en raison des flux migratoires internes. Pour Martil et M'diq, cette situation s'explique en partie par une attractivité liée au tourisme puisque ces circonscriptions administratives réunissent les principales stations touristiques de la côte. Quant à Fnideq, l'activité frontalière, et notamment la contrebande, explique principalement l'explosion des effectifs de la population.

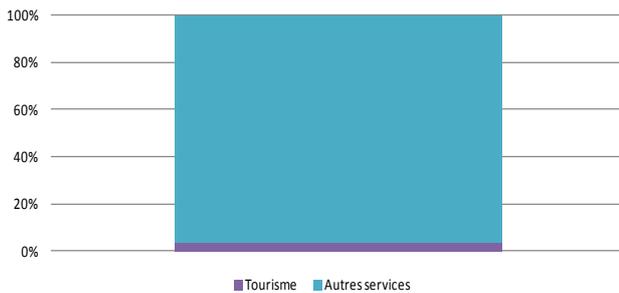
Ce constat est renforcé par l'analyse de la structure des emplois dans cette destination dans laquelle le tourisme ne représente qu'environ 4% des employés du secteur tertiaire, avec une majorité d'hommes (environ 60%) (Figure 7 (b)). Il est important d'affiner ce résultat en présentant l'évolution de l'emploi industriel, en nette augmentation sur la période 1994-2004 à l'échelle des trois sites (Martil, M'diq et Fnideq). Les employés du secteur industriel, qui ne représentaient que 20% de l'emploi en 1994, en représentaient 30% en 2004. Ceci montre une industrialisation du territoire en raison de la diminution de la part des employés dans le secteur agricole en majorité (-9%), le secteur des services ne diminuant que de 1% (Figure 7 (a)).

Figure 7 - Représentation en % du tourisme dans la structure de l'emploi (2004).

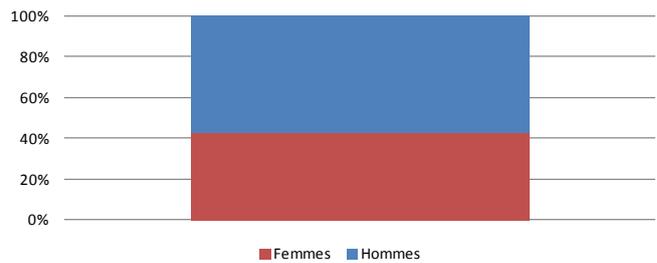
Evolution de la part des secteurs dans l'emploi (a)



Part du tourisme dans le secteur des services (b)



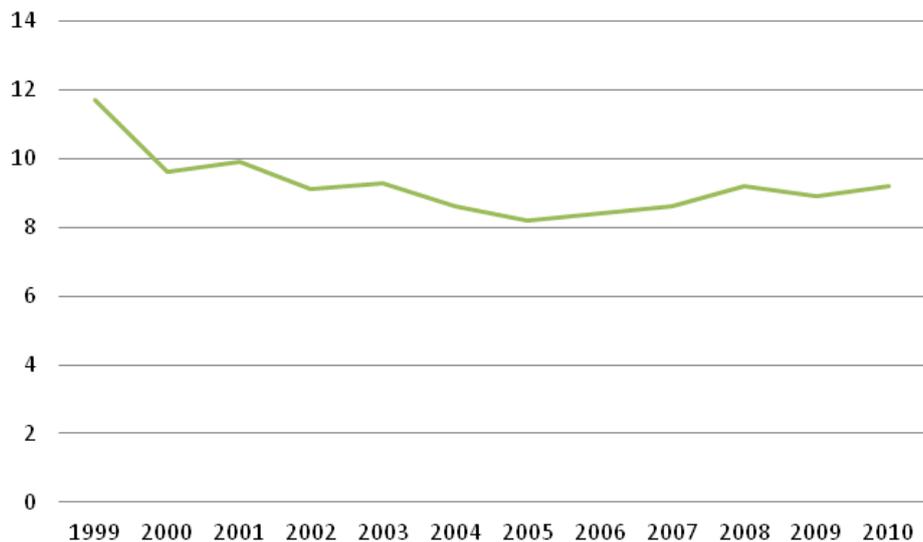
Représentation des genres dans l'emploi touristique (c)



Source : Données fournies par Berriane et RGPH 2004.

Par conséquent, cette destination ne dépend pas économiquement du tourisme. Mais cette situation permet-elle une certaine stabilité dans l'emploi ? A la lecture de la Figure 8, il est possible de formuler l'hypothèse que l'industrialisation du territoire a permis, en partie, une réduction du taux de chômage entre 1999 et 2010.

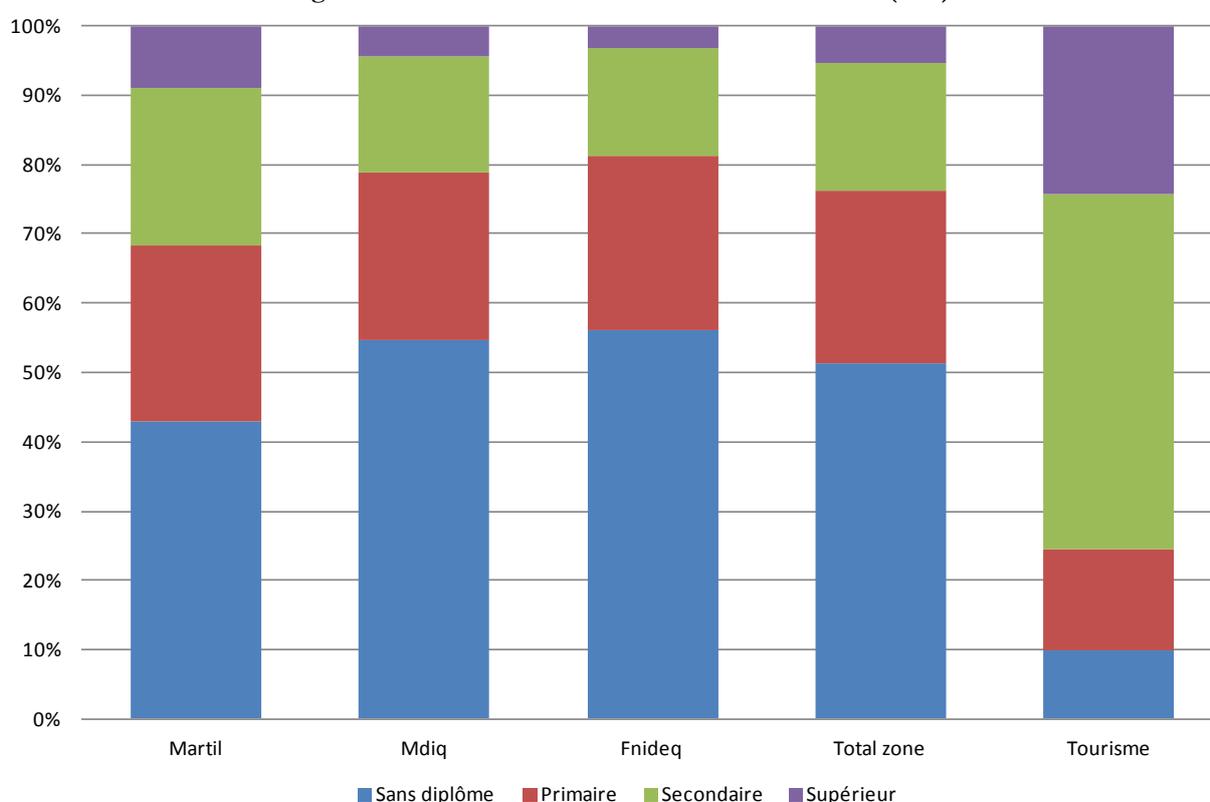
Figure 8 - Evolution du taux de chômage en %



Source : Données fournies par le Haut-Commissariat au Plan du Royaume du Maroc, 2011.

Pour affiner la question de l'emploi lié au tourisme, il est également important de noter deux phénomènes : celui de la forte saisonnalité et celui de l'appel d'une main d'œuvre étrangère non seulement à la région mais aussi au pays. L'appel à une main d'œuvre qualifiée extérieure à la région repose notamment sur le fait que les établissements préfèrent employer la main d'œuvre locale peu qualifiée, pour des raisons de coût, et faire tourner les salariés qualifiés d'un site touristique à l'autre du pays ou du bassin méditerranéen en fonction de la saison. De plus, à la lecture de la Figure 9, le constat est sans appel : le niveau de qualification des résidents du Littoral de Tétouan est nettement inférieur aux besoins du secteur touristique reproduisant ainsi un système où la population active est peu formée avec un coût salarial peu élevé. Il en résultera une forte dépendance de cette main d'œuvre non spécialisée, qui ne trouvera de l'emploi que durant la saison touristique. Ainsi, ce personnel saisonnier marocain et local est affecté aux tâches d'exécution au sein des chaînes internationales telles que le Club Med qui emploie aux tâches de direction une main d'œuvre française ou européenne. Le tourisme n'a donc qu'une portée limitée en termes de création d'emplois dédiés à une main d'œuvre locale.

Figure 9 - Niveau d'instruction dans le littoral de Tétouan (2004)



Source : Données fournies par Berriane et par RGPH 2004.

III. Tourisme et environnement

A partir des différents indicateurs utilisés pour étudier les variables économique et socio-territoriale, les constats suivants ont pu être établis :

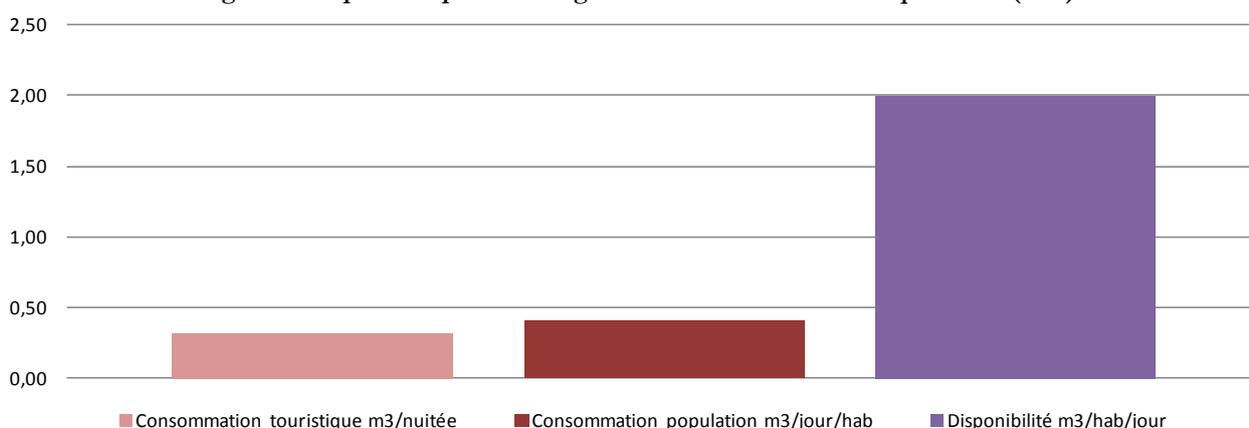
- Un doublement de la population en période estivale ;
- Une pression foncière élevée induite par la construction de structures d'hébergement de type résidentiel ;
- Une augmentation de la population totale résidente dans la destination du Littoral de Tétouan.

Ces différents constats vont permettre d'interroger les conséquences de l'activité touristique sur l'environnement à travers trois composantes : la consommation des ressources en eau et en énergie, ainsi que la production et le traitement des déchets solides et liquides ; la consommation de l'activité touristique en espace foncier ; l'état de la biodiversité de la destination.

1. Consommation d'eau et d'énergie, production et traitement des déchets solides et liquides

La question de l'alimentation en eau dans la destination du Littoral de Tétouan ne pose pas de problème actuellement puisque les possibilités de mobilisation des ressources laissent encore une marge assez confortable pour satisfaire les besoins du tourisme et de la population résidente (Figure 10). En effet, la consommation en eau est estimée pour le tourisme à une moyenne de 0,32 m³/nuitée et pour la population de 0,41 m³/jour/habitant alors que les possibilités d'alimentation s'élèvent à un niveau d'environ 2 m³/habitant/jour. Par conséquent, même si le tourisme augmente la consommation en eau durant la période estivale, période de stress hydrique, la question de la quantité de l'alimentation en eau ne se pose pas jusqu'à l'horizon 2030. Toutefois, la contrainte principale est celle de la qualité puisque les aquifères souterrains et superficiels sont menacés par une dégradation liée notamment à la poussée du résidentiel.

Figure 10 - Capacité de prise en charge de la consommation touristique en eau (2009)

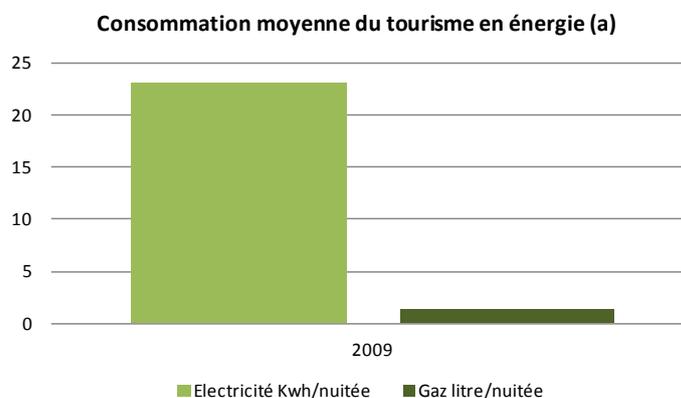


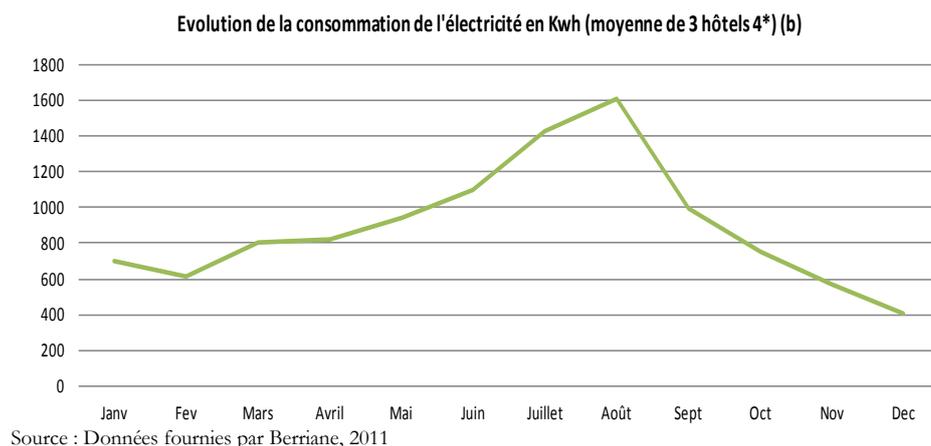
Source : Données fournies par Berriane, 2011.

Pour ce qui est de la consommation en énergie, le tourisme participe avec d'autres secteurs économiques à une consommation qui est en plein développement au Maroc et dont il est difficile de donner un ordre de grandeur. Les besoins ne se limitent pas au seul éclairage puisqu'ils concernent aussi le chauffage des chambres et leur climatisation, le chauffage de l'eau, la cuisine et toute la chaîne de froid. Toutefois, d'après les estimations calculées par Berriane, la consommation moyenne en énergie des hôtels est de 23 Kwh/nuitée et de 1,3 litres de gaz par nuitée (Figure 11 (a)). Tout comme l'eau, la consommation en énergie connaît un pic en période estivale, qui correspond à la haute saison touristique (Figure 11 (b)).

Ainsi, pour reprendre les termes de Berriane, la question de la consommation touristique en eau ne pose pas tant la question de la quantité, « mais de la manière dont ces ressources sont consommées ».

Figure 11 - Consommation du tourisme en énergie dans la destination du Littoral de Tétouan





En effet, ce sont les fuites et gaspillages dus à des inefficiences résultant de la non-application des principes de l'économie de l'eau et de l'éco-efficacité énergétique qui menacent la durabilité de la destination du Littoral de Tétouan.

En ce qui concerne la production de déchets solides, elle ne diffère pas d'un point de vue de sa gestion de la situation générale au Maroc. La collecte est parfois irrégulière, laissant place à des dépotoirs de poubelles situés parfois à l'entrée d'hôtels et posant en conséquence des questions de salubrité. Il s'y ajoute des décharges anarchiques qui peuvent polluer les nappes d'eaux souterraines et les cours d'eau. Ainsi, la production de déchets, estimée en 2009 à 0,73 kg par touriste par jour (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**), est collectée par les services municipaux et acheminée vers la décharge principale de la ville de Tétouan sans aucune valorisation.

Si la question de l'approvisionnement en eau ne posait pas de problème majeur, la question de la production des eaux usées pose de graves problèmes. En effet, pour une production de 1 372 m³/jour d'eaux usées par le tourisme (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**), il n'existe aucune station d'épuration, hormis dans le cas de M'diq. Par conséquent, les eaux usées sont directement rejetées dans l'eau de mer sans traitement pour les stations situées à Martil et Fnideq et sont prétraitées dans le cas de M'diq par une station d'épuration dont la capacité de charge est largement dépassée (la station a été prévue pour la production d'eaux usées de 5 000 habitants alors que la population atteint en période estivale 20 à 25 000 habitants) avant d'être acheminées vers la lagune de Smir.

Tableau 1 - Consommation en ressources naturelles et production de déchets dans la destination du Littoral de Tétouan

	Unité	Valeur
Eau (2009)	m ³ /nuitée	0,32
Consommation moyenne en électricité (2009)	KWh/nuitées	23
Production des déchets (2008)	kg/touriste/jour	0,73
Production des eaux usées (2009)	m ³ /jour	1372

Source : Données fournies par Berriane, 2011.

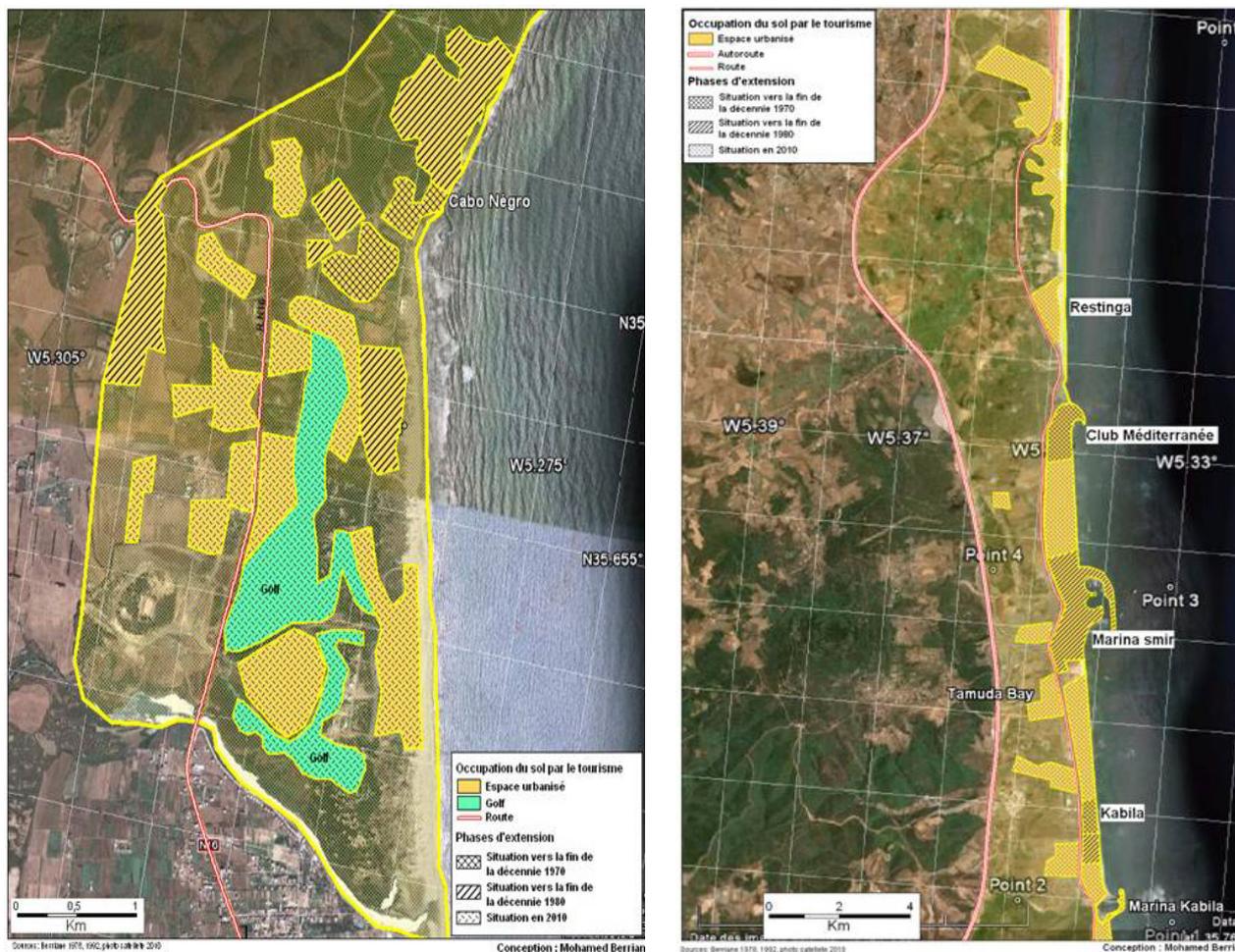
2. La pression foncière liée à l'activité touristique

La pression sur le foncier constitue la plus grande menace du tourisme sur l'environnement. En effet, l'espace, les paysages et leurs qualités constituent un capital pour l'activité. Ce capital a été largement exploité par le tourisme qui, de par sa nature balnéaire, a été un grand consommateur des espaces côtiers, se traduisant par une *durcification* du trait de côté accélérée.

Pour mesurer les impacts fonciers du tourisme, Berriane a comparé les implantations touristiques à trois époques différentes : 1978, 1992 et 2010. Ce suivi a porté sur deux portions littorales, le littoral compris entre Martil et Cabo negro dans la partie sud (Figure 12 haut) et le littoral compris entre Mdiq et Fnideq dans la partie nord (Figure 12 bas). Les résultats de cette analyse sont éloquentes. En effet, dans le cas de Martil, nous voyons bien comment l'urbanisation s'est étalée le long de la côte et commence à se diffuser

vers l'intérieur, représentant à présent 41,5% de la surface de l'aire touristique. L'essentiel de cette urbanisation a été réalisé au cours des années 1990 et 2000 autour d'un grand projet qui s'articule autour d'un golf et d'un habitat résidentiel sous forme de villas. Les effets de saturation liés à l'artificialisation du trait de côte au sud de la destination a induit une poussée des projets sur le littoral nord déjà saturé : il reste 12,5% du trait de côte « naturel ». Désormais, les implantations touristiques sont passées de l'autre côté de la route principale et se dirigent vers l'autoroute. Seul le versant nord de Koudiat Taifour reste encore à peu près indemne de toutes constructions et offre un espace naturel. Or, même ici, un projet de 156 villas et d'un hôtel de haut standing a été lancé.

Figure 12 - Occupation du sol des infrastructures touristiques dans la destination du Littoral de Tétouan



Source : Cartes réalisées par Berriane, 2011

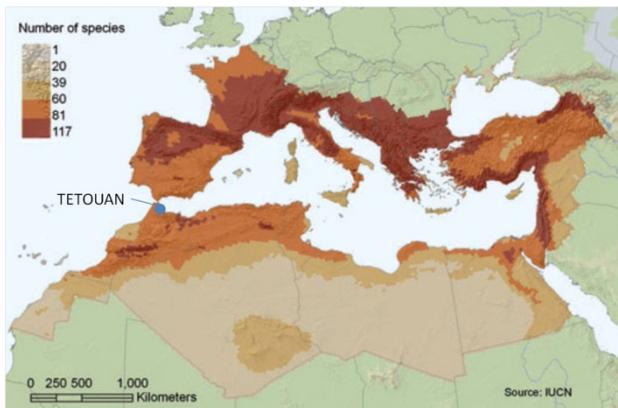
3. L'état de la biodiversité

La destination du Littoral de Tétouan se situe sur un site dont la richesse des espèces terrestres est importante et dont certaines d'entre elles sont menacées (Figure 13 (a) et (b)). En effet, le versant nord du Cap abrite des colonies de goélands leucophés, de faucons pèlerins, de pigeon biset, de merle bleu, colonies menacées en raison du projet de « complexe résidentiel et touristique Koudiat Taifour » qui risque d'anéantir les derniers espaces de nature, même si ceux-ci sont agricoles, et détruire un habitat propice à la conservation de ces espèces. De plus, la disparition des zones humides au profit d'aménagement infrastructurel, de projets « hôteliers » et résidentiels, et en raison de graves sécheresses, constitue une perte d'habitat pour les oiseaux migrateurs comme les Ardéidés, Anatidés, Rallidés et Passereaux mais aussi pour des espèces endémiques comme le hibou du Cap, *Asio capensis*, la lusciniolle à moustaches, *Acrocephalus melanopogon*, et le bruant des roseaux, *Emberiza schoeniclus*. A défaut d'être considérée comme une zone humide d'importance internationale et malgré plusieurs propositions de mettre en place une zone de

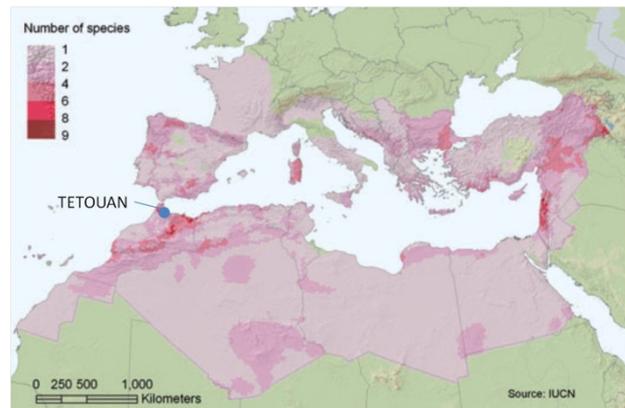
protection, le classement du site n'a jamais été obtenu. Le milieu marin ne représente pas une zone à forte biodiversité d'après les travaux de l'IUCN (Figure 13 (c) et (d)). Toutefois, il est important de noter que l'activité de pêche s'est intensifiée, rendant illusoire toute prétention à vouloir préserver intactes quelques portions marines de la côte. Cette intensification de la pêche est aggravée par des techniques de prélèvement parfois disproportionnées par rapport aux besoins et aux résultats, comme la pêche à l'explosif. Cependant, l'Office National des Pêches à M'diq a accompli quelques actions, comme par exemple l'interdiction des filets maillants dérivants. Mais il reste encore un grand chemin à accomplir.

Figure 13 - Représentation géographique de la destination du Littoral de Tétouan par rapport à la localisation de la biodiversité en Méditerranée définie par l'IUCN (CUTTELOD et al. 2008)

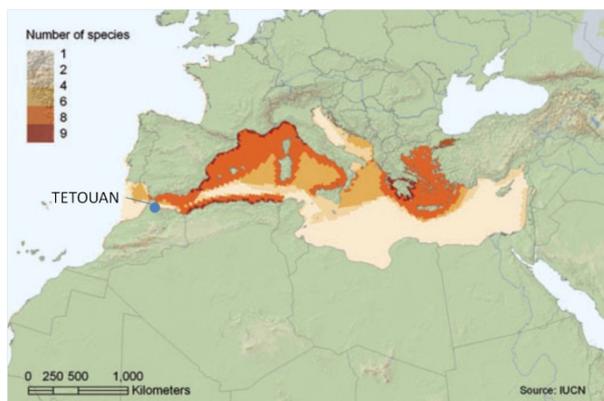
a - La richesse en espèces d'amphibiens terrestres, mammifères, reptiles et libellules dans le bassin méditerranéen



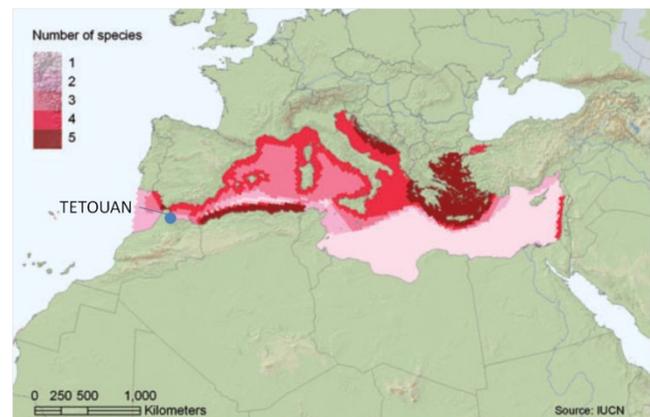
b - La richesse en espèces menacées d'amphibiens terrestres, mammifères, reptiles et libellules dans le bassin méditerranéen



c. La richesse en espèces de mammifères marins en Méditerranée



d. La richesse en espèces menacées de mammifères marins en Méditerranée



Source : CUTTELOD, A. et al., 2008. The Mediterranean: a Biodiversity Hotspot under Threat. The IUCN Red List of Threatened Species.

Conclusion

Pour synthétiser les résultats obtenus par la destination du Littoral de Tétouan en termes de durabilité, nous avons mis cette dernière en perspective avec les autres destinations du projet « Profil de durabilité de quelques destinations touristiques méditerranéennes ». A cette fin, nous avons réalisé une nouvelle analyse en composante principale qui identifie l'état de durabilité de chacune des destinations en comparaison à la moyenne et à l'écart type (valeur qui sépare la valeur la plus grande de la valeur la plus petite) de l'ensemble des sites étudiés pour chaque indicateur retenu. A ce sujet, les indicateurs utilisés s'inscrivent tous dans les variables qui ont été identifiées par la SMDD, qui sont les variables économique, socio-territoriale et environnementale. Ainsi :

- Pour la variable économique, les indicateurs utilisés sont le taux d'occupation par mois, la saisonnalité, le revenu par lit en euros et les dépenses effectuées par les touristes ;

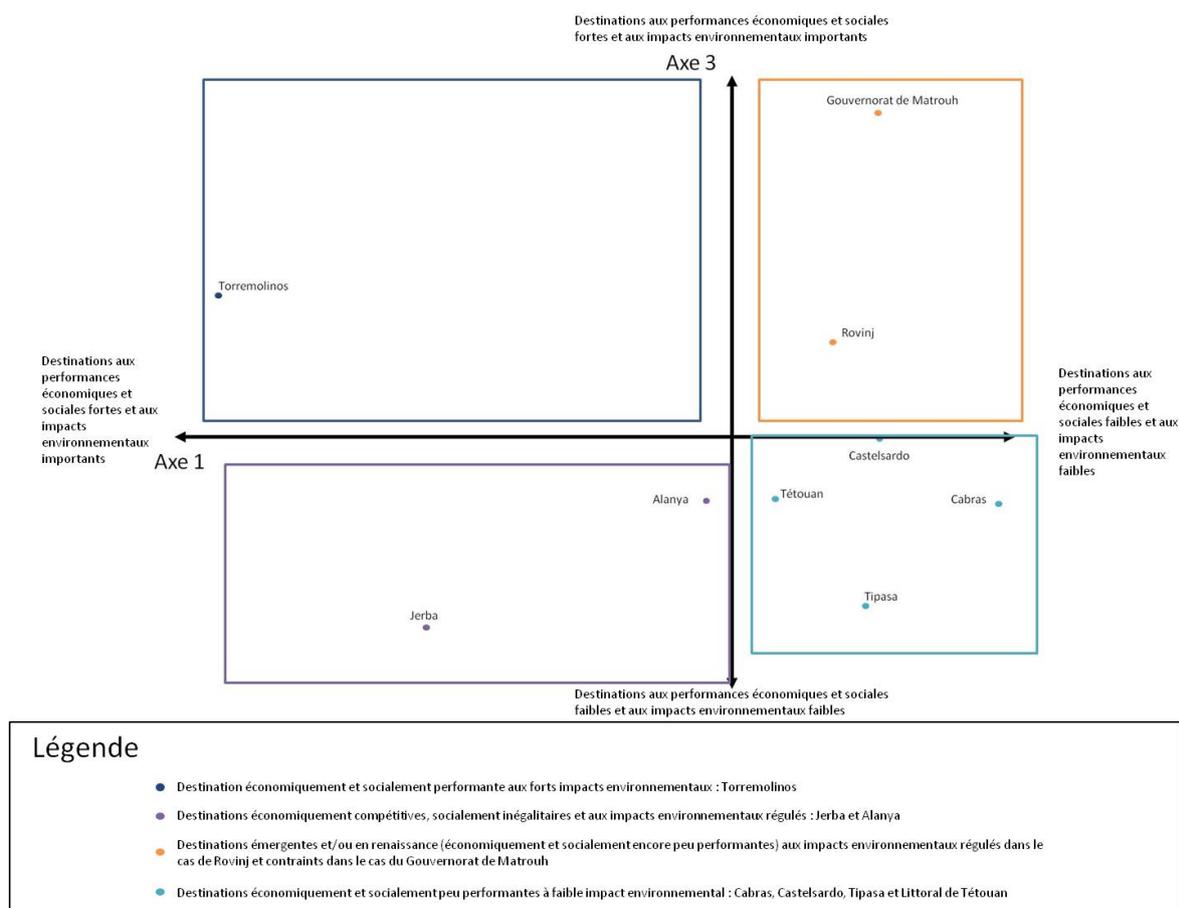
- Pour la variable socio-territoriale, les indicateurs utilisés sont le taux d'accroissement de la population, le taux migratoire, le nombre d'emplois touristiques par le nombre de lits disponibles, le taux de chômage global, l'espérance de vie et la proportion d'individus âgés de moins de 15 ans et de plus de 65 ans sur la population totale (pourcentage de la population dépendante) ;
- Pour la variable environnementale, les indicateurs utilisés sont la consommation en eau du tourisme en m³ rapportée au nombre de nuitées consommées, la consommation d'espace dédié aux infrastructures touristiques, la production d'eaux usées journalière en m³ par touriste et la production de déchets en kilogramme par touriste.

En comparaison avec la structure de la synthèse même, nous avons fait le choix de ne pas intégrer dans l'analyse en composante principale les informations concernant l'exercice de la gouvernance, qu'il soit à l'échelle internationale, nationale ou locale. En effet, nous considérons que cette variable possède une dimension explicative importante des résultats économiques, sociaux et environnementaux obtenus par les destinations, c'est-à-dire que les résultats observés sont intimement corrélés aux choix politiques mis en application à l'échelle des destinations étudiées. Par exemple, si la question de la disponibilité en eau ne semble pas être problématique dans la destination x, c'est parce-que les pouvoirs publics ont investi dans les infrastructures nécessaires, comme par exemple la réalisation de barrages, de stations de dessalement etc. Exemple inverse, si la pression foncière exercée par les infrastructures touristiques et les hébergements résidentiels est extrêmement forte dans la destination y, cela s'explique notamment par l'incapacité, voire par le manque de volonté des autorités locales de constituer un cadre réglementaire ou de l'appliquer puisque motivées par des enjeux financiers liés à la spéculation foncière.

Nous avons ainsi obtenus des résultats qui permettent de distinguer quatre catégories de « durabilité » des destinations étudiées :

- Les destinations économiquement et socialement performantes aux forts impacts environnementaux (Torremolinos) ;
- Les destinations économiquement compétitives, socialement inégalitaires et aux impacts environnementaux régulés (Jerba et Alanya) ;
- Les destinations émergentes et/ou en renaissance (économiquement et socialement encore peu performantes) aux impacts environnementaux régulés (Rovinj et Gouvernorat de Matrouh) ;
- Les destinations économiquement et socialement peu performantes à faible impact environnemental (Cabras, Castelsardo, Tipasa et Littoral de Tétouan).

Figure 14 - Représentation graphique des profils de durabilité des destinations touristiques étudiées



Source : Analyse en composante principale réalisée par Loïc Bourse, 2011.

Guide de lecture (voir aussi la Figure 17 en annexes) : Les axes 1 et 3 expliquent 61% de la variance des informations.

L'axe 1 explique à lui seul 53% des informations :

- Plus on se dirige vers la droite de l'axe 1, plus les destinations sont marquées par impacts environnementaux faibles nuancés par des performances sociales et économiques faibles ;
- Plus on se dirige vers la gauche l'axe 1, plus les destinations sont marquées par des performances économiques et sociales fortes nuancées par des impacts environnementaux négatifs.

L'axe 3 explique 8% des informations :

- Plus on se dirige vers le haut de l'axe 3, plus les performances économiques et sociales sont fortes, mais elles sont nuancées par des impacts environnementaux importants ;

Plus on se dirige vers le bas de l'axe 3, plus les destinations sont marquées par des performances économiques et sociales faibles nuancées par des impacts environnementaux régulés.

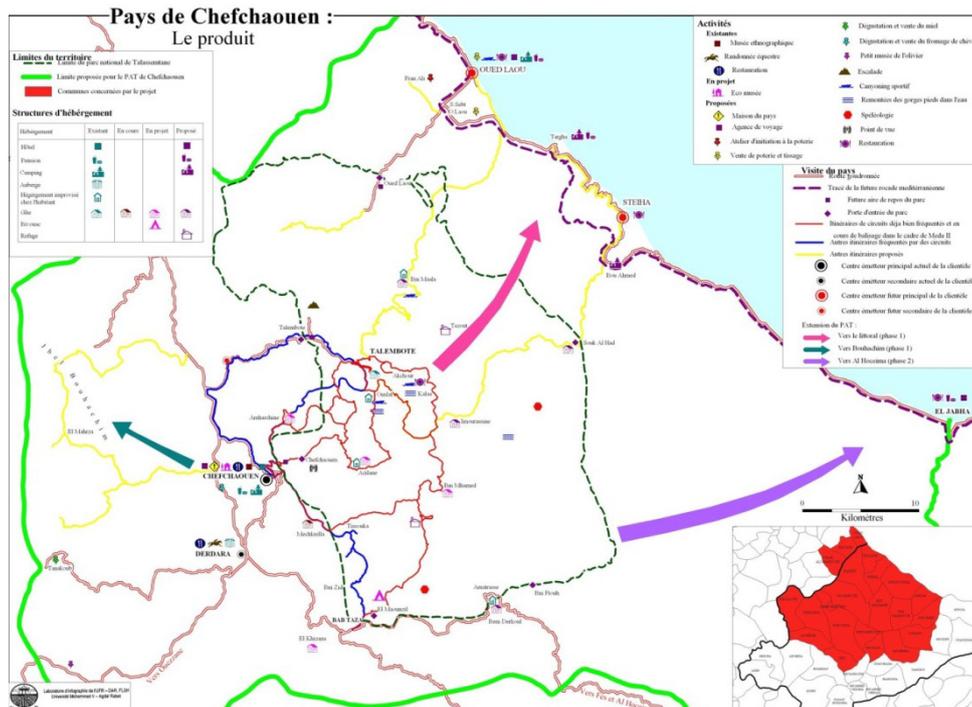
Ainsi, la destination du Littoral de Tétouan, qui s'inscrit dans les destinations à clientèle majoritairement nationale au patrimoine culturel et naturel important, obtient des résultats du même ordre que Tipasa (Algérie), Cabras et Castelsardo (Italie). Un premier constat peut être établi : les « destinations à clientèle nationale » ont des résultats économiques et sociaux peu élevés mais dont les impacts sur l'environnement sont moindres que dans les autres destinations. A une échelle plus individuelle, et c'est notre second constat, la destination du Littoral de Tétouan se caractérise :

- Par des résultats économiques et sociaux supérieurs aux destinations de Tipasa et de Cabras (plus de revenus/lit et moins de chômage) qui s'expliquent par une présence plus importante de l'hôtellerie ;
- Par des impacts sur l'environnement plus forts que les destinations du même type notamment du fait de la pression foncière exercée par le développement du résidentiel.

A la suite de ces différents constats portant sur l'état de durabilité de la destination du Littoral de Tétouan, il est opportun de se focaliser sur les propositions de mesures politiques définies par Berriane. Pour structurer ces propositions, nous nous baserons sur un constat qui fait consensus dans le groupe des experts ayant travaillé dans ce projet : l'activité touristique doit être considérée comme un moyen pour développer un territoire mais ne doit pas être une fin en soi. Par conséquent, l'activité touristique doit être ancrée dans le

territoire, ce qui permettrait d’agir sur le produit touristique en appuyant sur la qualité plutôt que la quantité grâce à la mobilisation de forces économiques et sociales du territoire. En effet, pour l’auteur du rapport, il est primordial de prendre en considération les risques basés sur le déséquilibre croissant entre les types de structures d’hébergement, sur le recul des espaces naturels et sur la non prise en compte de l’arrière pays avec le produit balnéaire pour améliorer l’état de durabilité de la destination (voir Figure 15). Ainsi, les propositions définies par Berriane en matière de développement territorial intégré et durable peuvent suivre le plan suivant : proposition d’une gouvernance locale en matière de processus de prise de décision, proposition de mesures politiques dans le secteur économique, socio-territoriales et de environnemental.

Figure 15 - Proposition d’un projet touristique territorial, le produit « Pays de Chefchaouen »



Source : Berriane, 2011

1. Définition d’une gouvernance locale pour une meilleure régulation politique de l’activité touristique

Imaginer un nouveau produit qui intègre le littoral et l’arrière-pays, c’est faire fusionner deux systèmes touristiques assez différents mais complémentaires. Le premier, celui du littoral, relève plus d’un secteur économique moderne, alors que le second, celui de l’arrière-pays, renvoie à un modèle de développement local « par le bas » qu’accompagnent des acteurs externes dans des régions de conditions difficiles. Le premier est plus performant sur le plan économique, mais plus prédateur sur le plan des ressources naturelles et de l’environnement, alors que le second, s’il n’aboutit pas encore sur un développement à grande échelle, vit plus en respect avec son environnement. A la confrontation de ces deux systèmes qui ont chacun leur logique, on réalise l’intérêt de les faire fusionner en un seul système en construisant un nouveau produit à cheval sur le littoral et l’arrière-pays : le produit Jbala – Tamuda Bay. Comme ultime évolution on aboutirait à un tableau où tous les acteurs seraient mobilisés aussi bien en bord de mer qu’en montagne. Les acteurs cherchant l’efficacité économique seraient confrontés à ceux dont le souci premier est la sauvegarde de l’environnement et de ce processus pourrait émaner un système plus équilibré et plus garant de la durabilité.

En effet, comme l’illustre le Tableau 2, les différents acteurs engagés dans les deux systèmes touristiques n’agissent pas et ne représentent pas la même échelle territoriale, et défendent par conséquent des intérêts qui peuvent parfois sembler divergents. Ainsi, le développement du système touristique basé sur un produit « arrière-pays » est avant tout le fait des acteurs locaux qui y sont fortement impliqués, que ce soit au niveau de la population, des associations de proximité et de développement local, des investisseurs, des petits porteurs de projets, etc. Par opposition, les implantations balnéaires le long du littoral n’attirent l’attention au niveau local

que des hôteliers et de la représentation locale du ministère du Tourisme à travers la délégation provinciale de Tétouan et son travail de contrôle.

Au niveau régional, la mobilisation des acteurs est relativement faible. Il faut souligner une action majeure menée de concert entre le conseil régional et le Haut Commissariat des Eaux et Forêts par le biais d'une coopération décentralisée entre une Région française (Provence – Alpes – Côte d'Azur) et la Région de Tanger - Tétouan. Il s'agit de la création d'un parc régional, première initiative du genre au Maroc, le parc de Bouhachem. Ce dernier sera un atout de taille pour la consolidation du tourisme rural dans l'arrière-pays. Le Conseil régional du tourisme influe aussi sur le développement du tourisme à travers l'impulsion du PDTR, le concept de Tamuda Bay et les quelques options au niveau de l'arrière-pays.

Au niveau national, il faut relever que bien qu'importante, la fréquentation nationale du littoral reste individuelle et transite peu par les agences de voyage nationales. Les acteurs nationaux sont peu présents dans l'arrière-pays à l'exception de quelques associations de protection de l'environnement qui effectuent un travail de sensibilisation. Un autre groupe d'acteurs à l'échelle nationale est extrêmement actif sur le littoral et concerne les investisseurs. La plupart des projets de grande envergure que nous avons analysés tout le long de ce travail sont le fait d'investisseurs nationaux originaires des grandes villes comme Casablanca, Rabat ou Fès. Lors de la deuxième phase de son évolution, le littoral a attiré des investisseurs venus d'autres secteurs d'activité, comme l'immobilier et le commerce, alors que dans la phase actuelle ce sont de grands groupes financiers privés (Sté FADESA MAROC) ou semi publics comme la CDG (Caisse de Dépôt et de Gestion et sa filiale MADAEF) qui initient le plus d'investissements.

Tableau 2 - Les différents acteurs des deux systèmes touristiques étudiés et leurs degrés d'implication

Echelle territoriale	Acteurs	Système littoral	Système arrière-pays
Locale	Population		
	Associations de développement		
	Associations de protection de l'environnement		
	Autorités locales		
	Collectivités locales		
	Investisseurs locaux		
	Petits porteurs de projets		
	Jeunes guides		
	Hôteliers		
Régionale	Délégation du tourisme		
	Autorités régionales		
	Conseil régional		
	Investisseurs		
	Clientèle régionale		
	Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts (Parc de Talassemtane)		
Nationale	Conseil Régional du Tourisme (CRT)		
	Ministère du tourisme		
	Ministère de l'environnement		
	Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts (Parc de Bouhachem)		
	Fédération du tourisme		
	Clientèle nationale		
	Investisseurs		
	Tours opérateurs nationaux		
Internationale	Association de protection de l'environnement		
	ONG internationales		
	Tours opérateurs internationaux		
	Clientèle		
	Investisseurs		
	Experts internationaux		
	Coopération décentralisée (Parc de Bouhachem)		

Fortement impliqué
 Faiblement impliqué
 Quasi absent

Source : Berriane, 2011

On arrive enfin au niveau international pour là aussi relever une très forte opposition entre les deux territoires. Dans le premier (arrière-pays montagneux), on constate une très forte présence à la fois des ONG et de la coopération internationale, mais aussi des tours opérateurs, et d'une clientèle surtout internationale ; par contre il y a une quasi absence des investisseurs étrangers. Dans le second (le littoral) on relève au contraire une présence de plus en plus importante de ces mêmes investisseurs étrangers sous la forme de groupes financiers attirés par les facilités accordées par le gouvernement marocain aux aménageurs-développeurs de grands resorts tel que la société SIENNA qui aménage pour le groupe anglais RITZ CARLTON le complexe de la Laguna Smir. Accompagnant ces groupes financiers, des experts en aménagement touristique, paysagistes pour le dessin des terrains de golf et autres architectes et designers, marquent de leurs empreintes les paysages de ce littoral.

Pour institutionnaliser les interactions entre les différents acteurs du produit touristique alliant littoral et arrière-pays, Berriane propose de s'appuyer sur un type de structure prévu dans le cadre du Pays d'Accueil Touristique (PAT) : l'association du pays. La création de **l'Association du pays touristique Jbala – Tamuda Bay** se fera selon les conditions qui régissent les associations. Elle regroupera essentiellement les acteurs qui exercent dans le pays (propriétaires de gîtes, gestionnaires d'auberges, hôteliers, restaurateurs, gérant de pensions, guides, bazaristes, etc.) et des représentants des décideurs et concepteurs du tourisme au niveau local (Conseil régional du tourisme) et de développement régional (Conseil régional). Elle accompagne le projet en l'aidant à trouver les moyens de financement, mais le surveille également, l'oriente, l'encadre et l'évalue. Elle accorde le label et classe les gîtes qui répondent aux termes de références des cahiers des charges. Elle dresse ces cahiers des charges et les réactualise régulièrement. Le Bureau est l'exécutif du Conseil d'administration de l'association et doit concrétiser le projet.

Le siège de l'Association est le point de contact avec les guides accompagnant les touristes de l'extérieur de la région ou des guides ruraux de la région et le lien avec les forestiers des parcs, les propriétaires de gîtes, les présidents de communes. **Une maison** du pays touristique devrait être implantée dans un lieu central du territoire qui soit accessible. Ses principales tâches sont l'information, la promotion, la réservation et l'accompagnement des propriétaires de gîtes en milieu rural, mais aussi leur mise en contact avec les hôteliers du littoral. Elle héberge un petit musée ethnographique, comporte un point de vente de produits de l'artisanat local et de produits alimentaires (huile d'olive, fromage de chèvre, champignons, miel, poterie, etc.). Elle offre également un comptoir de vente de cartes postales, de livres et publications sur la région et de distribution de cartes et brochures.

2. Mesures politiques dans le secteur économique

En termes de mesures politiques dans le secteur économique, il est suggéré par Berriane de fusionner en un seul ensemble les deux systèmes touristiques pour qu'ils constituent un seul produit. Pour cela il convient de travailler sur différents fronts :

- **Définir, reconnaître, tester et diffuser des circuits de randonnée qui relient le littoral à son arrière pays.** La démarche devrait commencer par un inventaire détaillé et à jour de tous les centres d'intérêt du territoire délimité. Pour le Littoral de Tétouan ce travail a déjà été effectué dans le cadre du Plan de Développement Régional Touristique (PDTR) et pour Chefchaouen, son arrière-pays et son littoral une initiative de l'Association de Développement Local a effectué cet inventaire qui a même fait l'objet d'une publication. Un travail de reconnaissance, de test, de balisage et de signalisation reste à engager. L'une des actions à venir consisterait à préciser ces itinéraires et à établir des fiches descriptives, le tout devant servir à l'établissement d'un petit guide de la randonnée dans le pays Jbala et Tamuda Bay. Ce petit guide sera largement diffusé dans les stations actuelles et futures de Tanger et du Littoral de Tétouan mais sera également disponible dans les bureaux de l'ONMT et dans les délégations du tourisme.
- **Organiser l'offre en hébergement pour accompagner ces circuits.** Prolonger la durée de séjour du touriste sur place en créant les conditions de séjour dans un cadre formel et tracer des circuits de randonnée qui relient l'intérieur à la mer passe obligatoirement par la dissémination d'une offre en hébergement le long des itinéraires de ces circuits. Afin de soutenir et de compléter le système d'hébergement de ce territoire en devenir basé sur une offre d'hébergement chez l'habitant, il est nécessaire de susciter une augmentation de la capacité hôtelière de la

ville de Chefchaouen et d'implanter une petite hôtellerie (petits hôtels, pensions) ainsi que quelques campings sur les sites du littoral sud qui devrait être protégé de l'évolution qu'a connu le littoral de Tétouan au Nord.

- **Proposer des activités.** Outre la visite rapide qui se contente de contempler le paysage avec un petit alibi culturel et qui est pratiquée dans la plupart des cas aujourd'hui, il faudrait développer des séjours à thème permettant de prolonger le séjour et d'approfondir la connaissance du pays touristique en soulignant la double culture montagnarde et littorale. Ces thèmes peuvent être des thèmes de découverte « passive » classique (le contexte socio-culturel du pays, l'apiculture traditionnelle, la pêche méditerranéenne traditionnelle, la découverte de la vie des villages du pays Jbala, les séjours scientifiques (botanique, géologie, etc.)). Ils peuvent être également des thèmes de découverte « active » novatrice comme l'organisation de stages sur place pour des touristes qui souhaitent vraiment découvrir l'Autre puissent s'initier à diverses activités : cuisine locale, produits du terroir, fabrication et dégustation du fromage de chèvre et de l'huile d'olive, soins corporels à base d'huile d'olive, poterie célèbre sur certains sites de la région, tapisserie, la musique *jablī*, travaux des champs, spéléologie, pêche et tourisme sportifs.

Pour appuyer la commercialisation du produit Jbala-Tamulda Bay, Berriane propose que soit créé un label territorial qui aurait pour objectif d'améliorer la qualité des services proposés dans ce territoire touristique en devenant. De plus, la labellisation du produit ne doit pas être confondue avec un cadre normatif découlant d'une réglementation mais au contraire doit s'inscrire dans un processus facultatif et incitatif applicable à différents types d'activités. Le label doit également permettre l'identification de la typicité du produit commercialisé notamment à travers les circuits, les activités et la qualité des hébergements proposés.

3. Mesures politiques dans le secteur socio-territorial

Pour améliorer la durabilité sociale de la destination à travers la question de l'emploi, Berriane propose d'influer politiquement sur le type d'hébergement touristique offert puisque l'on sait qu'à la différence de l'hôtellerie, l'hébergement résidentiel ne permet pas une création d'emplois importante. En effet, la seule retombée réelle du résidentiel sur l'économie régionale se réduit aux emplois créés par les chantiers de construction et les impôts locaux que prélèvent les collectivités locales sur ces résidences secondaires. Les emplois sont réduits au strict minimum puisqu'ils se limitent au gardiennage et à l'entretien des maisons secondaires et les impacts sur le commerce local sont relativement faibles car les résidents de courte durée arrivent souvent avec leur ravitaillement. Le plan mis au point dans le cadre de Tamuda Bay, insiste effectivement sur la nécessité de renforcer la part de l'hôtellerie en proposant d'ajouter au moins 8 400 lits aux 2 600 existants. Cependant, en faisant le point sur la réalisation effective de ces chantiers en cours, on se rend compte que souvent le parc immobilier résidentiel est réalisé en premier, alors que l'hôtel n'est pas encore programmé, quant il n'est pas abandonné. Ne faut-il pas introduire dans ces mesures une condition dans le processus d'octroi des autorisations nécessaires à ces projets ? Ne peut-on pas conditionner la réalisation du résidentiel par la concrétisation d'abord d'une partie ou de toute la composante hôtellerie ? Les lois régissant l'aménagement touristique au Maroc et dans la région ne semblent pas privilégier cet aspect, ou alors le contrôle doit être revu.

Autre facteur pour améliorer l'emploi dans la destination du Littoral de Tétouan : la formation. Pour le cas qui nous intéresse, il ne s'agit pas de la formation classique qui accompagne le développement du tourisme au sein des écoles et instituts de formations professionnelles, mais bel et bien d'actions et de mesures en direction de cibles qui ne sont pas sur les bancs des établissements de formation. Il y a tout d'abord les techniciens et administrateurs du tourisme qui accompagnent les projets de développement, qui doivent intégrer cette notion de développement territorial intégré qui n'a rien à voir avec la gestion sectorielle du tourisme. Il y a ensuite des campagnes de sensibilisation des populations en utilisant les relais que constituent les associations locales de développement. Il y a surtout les professionnels de l'hôtellerie classique et les gestionnaires actuels et futurs des gîtes. Ces derniers doivent en outre recevoir un minimum de formation en matière d'hygiène, d'accueil et de sécurité. Dans le cas de la région qui nous intéresse ici, il faudra tenir compte des coups partis et mettre à profit les programmes d'aide engagés ou en cours d'engagement afin d'éviter la dispersion des efforts.

C'est ainsi que pour Chefchaouen la mise en place du parc de Talassemthane a mené dans le cadre de Meda II un grand programme de formation qui touche plusieurs catégories de populations : les cadres techniques du parc, les guides agréés pour l'accompagnement des visiteurs, le personnel technique, les associations, la

population. Pour ce qui est du contenu et de la forme de ces formations, les réflexions suivantes seraient à prendre en compte :

- Il faut aussi faire preuve de pragmatisme d'autant plus que de nombreux jeunes sont disponibles sur le marché du travail après avoir terminé ou interrompu un cursus universitaire qui se prête bien à une valorisation locale. On peut donc sélectionner des jeunes diplômés et leur apporter une courte formation sur place. Certains de ces jeunes étant déjà actifs dans le domaine de l'accompagnement, la formation peut prendre l'aspect d'une formation qualifiante.
- Une des actions de formation qui nous semble essentielle pour toutes les catégories de populations concernées par le tourisme rural consisterait en une information la plus vaste possible sur les bases essentielles de la stratégie de développement du tourisme rural. Que ce soit pour les futurs agents développeurs et leurs collaborateurs ou pour les membres du Conseil d'administration ou les membres de l'Association de pays ou enfin les guides, il est indispensable qu'ils soient tous au courant des grandes lignes de ce qui fait l'ossature d'un PAT.

Reste que la sensibilisation à la problématique environnementale et aux bonnes pratiques est à notre sens le principal défi que doit relever le volet formation dans cette destination.

4. Mesures politiques dans le secteur environnemental

La question de l'amélioration de la durabilité environnementale de la destination du Littoral de Tétouan est essentiellement abordée par Berriane sous l'angle de mesures politiques touchant au domaine de l'aménagement du territoire et plus particulièrement touchant l'aménagement des zones littorales. Face à cette pression sur le littoral – liée au tourisme ou à d'autres activités humaines – et qui va perdurer, Berriane relève un vide juridique criant.

En effet, la législation marocaine relative au littoral est muette. Aucun texte juridique ne s'y rapporte clairement. Seule la Commission interministérielle instituée par la circulaire du Premier Ministre n° 2007 en date du 19 juin 1964, chargée de définir une politique des aménagements touristiques et balnéaires et de se prononcer sur les projets se situant le long de la bande de 5 kilomètres à partir du littoral, peut être considérée comme une mesure politique spécifique au littoral. Cette instance fonctionne de façon intermittente pour examiner quelques-uns des projets de grande envergure qui lui sont parfois proposés. Cependant les quatre missions les plus importantes pour le devenir du littoral (la définition d'une politique générale des aménagements touristiques et balnéaires ; l'élaboration des programmes des aménagements à réaliser ; la proposition des méthodes pour l'exécution de ces programmes ; la suggestion des modes de financement et d'affectation des terrains) n'ont jamais été mises en œuvre par cette commission. Elle n'a donc rendu publique aucune directive ou autre document explicitant un semblant de politique d'aménagement spécifique au littoral. Autrement dit, la seule législation concernant de manière indirecte le littoral est puisée dans la réglementation régissant l'utilisation du Domaine Public dont fait partie le Domaine Maritime, ou celle se rapportant à la protection des milieux naturels qui relèvent des compétences de l'administration des eaux et forêts.

Le domaine public comporte aussi le Domaine Maritime qui est délimité par le Dahir de 1914 comme comprenant "le rivage de la mer jusqu'à la limite des plus hautes marées, ainsi qu'une zone de six mètres mesurée à partir de cette limite ; les rades, ports, havres et leurs dépendances ; les phares, fanaux, balises et généralement tous les ouvrages destinés à l'éclairage et au balisage des côtes et leurs dépendances". Mais ce domaine public, bien qu'inaliénable, peut, en vertu du Dahir de 1918 relatif aux occupations temporaires du Domaine Public, faire l'objet d'occupations privées. Théoriquement temporaires, ces concessions d'utilisation du Domaine Maritime, souvent de caractère touristique et balnéaire, sont régulièrement renouvelées. Ceci ne protège donc pas le Domaine Public en général et le Domaine Maritime en particulier d'une occupation privative et durable. Par ailleurs, les lois sur le Domaine Public, les établissements classés de la pêche maritime, les gisements d'hydrocarbures, les lotissements, et même la loi sur l'environnement, ne sont pas spécifiques au domaine littoral. Seule la loi sur l'environnement traite des espaces et des ressources marines. Cette loi prévoit « des dispositions législatives et réglementaires pour prévenir et mettre fin aux activités susceptibles d'altérer la qualité des eaux et des ressources marines, de porter atteinte à la santé de

l'homme ou de nuire à la faune, à la flore, aux intérêts connexes et à l'environnement marin et côtier en général ».

Pourtant, le Maroc a adhéré à plusieurs conventions et en a ratifié plusieurs. Il existe bien un projet de « loi sur le littoral » initié et discuté dans la foulée du débat sur l'aménagement du territoire du début de ce siècle. Mais cette loi attend depuis plusieurs années le visa du Secrétariat Général du Gouvernement.

A côté de ce vide quasi-total en matière de droit du littoral, ce dernier n'a jamais été pris en compte par les planificateurs en tant qu'unité naturelle et spatiale et en tant qu'entité économique-sociale. Pendant longtemps, l'aménagement du territoire était marqué au Maroc par une forte centralisation aussi bien des décisions que des conceptions et la planification est demeurée plutôt sectorielle que spatiale. Le littoral n'a de ce fait aucune place dans cette planification. Sur le plan spatial, la planification est conçue pour les espaces urbains ou pour les territoires régionaux, mais pas à l'échelle de la zone côtière, c'est-à-dire, le domaine public maritime et les espaces limitrophes sensibles, à protéger. Le problème de la délimitation de la bande côtière demeure entier. On a tantôt avancé la profondeur de 50-60 km à l'intérieur des terres, tantôt privilégié la délimitation au rivage stricto sensu, c'est-à-dire à la zone de contact terre-mer. Les nombreux instruments de planification déjà produits ou en cours de réalisation sont conçus soit au niveau de l'espace urbain (Schéma directeur d'aménagement urbain), soit au niveau de l'espace rural (Schéma d'armature rurale), soit, enfin, à l'échelle régionale (Schéma de développement et d'aménagement régional). Aucun outil de planification ayant pour préoccupation l'aménagement du littoral n'existe à ce jour. Lorsque des études d'aménagement définies comme spécifiques au littoral sont lancées, leurs termes de référence s'apparentent plutôt à ceux des outils d'aménagement classiques.

Bibliographie

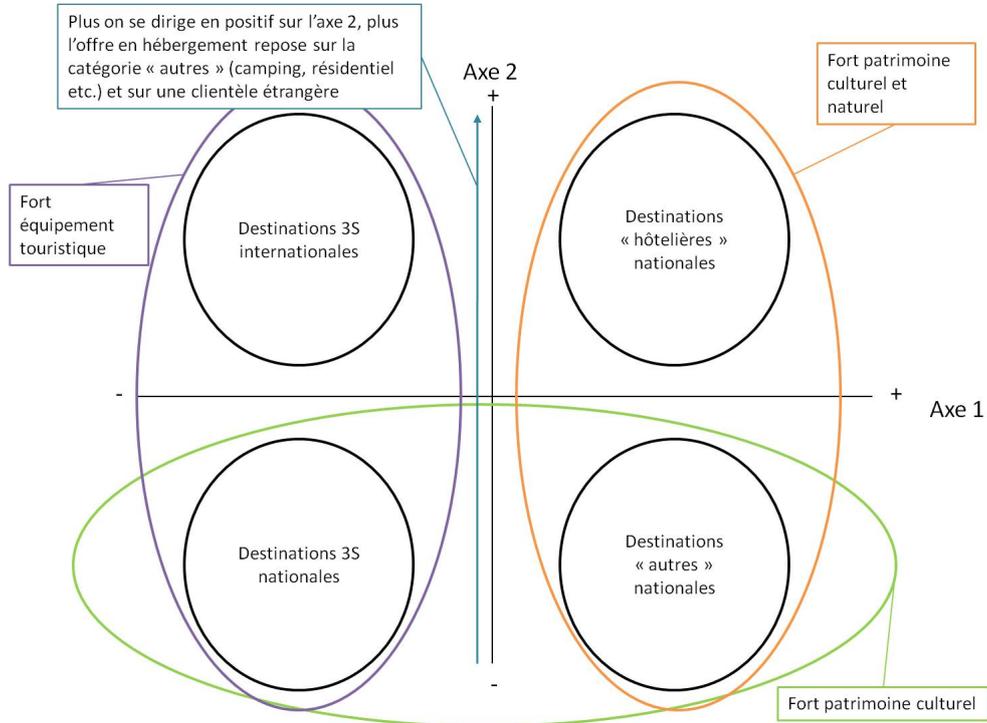
- BERRIANE, M., 1978. Un type d'espace touristique marocain : le littoral méditerranéen. *Revue de Géographie du Maroc* n°2 Nouvelle Série, pp 5-20, Rabat.
- BERRIANE, M., 1980. L'espace touristique marocain. ERA 706, Urbanisation au Maghreb, C.N.R.S., Université de Tours, 171 p.
- BERRIANE, M., 1992. Tourisme national et migrations de loisirs au Maroc, étude géographique, 500 pages (21x27), 85 tableaux, 145 figures, 11 cartes hors-textes dont 10 en couleurs, 25 planches photo. Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat, Série Thèse et Mémoires, n° 16.
- BERRIANE, M. et LAOUINA, A. (sous la direction), 1993. Aménagement des littoraux et évolution des côtes, l'environnement des côtes marocaines en péril. Publications du CNGM
- BERRIANE, M., 1993. Le tourisme des nationaux au Maroc (une nouvelle approche du tourisme dans les pays en développement), *Annales de Géographie*, n° 570 (mars-avril 1993), pp. 131-161, Paris.
- BERRIANE, M. et LAOUINA, A., 1993, Environnement et Aménagement des côtes marocaines : études de cas, in *Aménagement littoral et évolution des côtes : L'environnement des côtes marocaines en péril* (Coordination M. Berriane et A. Laouina), Publication du Comité National de Géographie du Maroc, pp. 99-117
- BERRIANE, M., 1996. Environmental Impact of Tourism along the Moroccan Coast, in *The North African Environment at Risk, State, Culture, and Society in Arab North Africa*, Westview Press, pp. 241-254
- BERRIANE, M. et POPP, H. (sous la direction), 1999. Le tourisme dans les pays du Maghreb : diversification et effets sur le développement local, Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat, Série colloques et séminaires, Vol. 77
- BERRIANE, M., 2006. L'approche territoriale pour la mise en tourisme du milieu rural, in *Développement rural, pertinence des territoires et gouvernance*, coordination A. Iraki, Inau/Relor, Rabat, pp. 83-95
- BERRIANE, M., 2008. Promouvoir un tourisme durable au Maroc : suivi de la stratégie méditerranéenne pour le développement durable, Plan Bleu, en ligne http://www.planbleu.org/publications/atelier_tourisme/etudes_nationales/Maroc_Etude_Nationale_Tourisme_2008.pdf
- BERRIANE, M., 2011. Profil de durabilité dans quelques destinations touristiques méditerranéennes. La destination du littoral de Tétouan au Maroc, Sophia Antipolis: Plan Bleu.
- BUTLER, R.W., 1980. The concept of a tourist area cycle of evolution: implications for management of resources. *Canadian Geographer / Le Géographe canadien*, 24(1), p.5-12.
- CUTTELOD, A. et al., 2008. The Mediterranean: a Biodiversity Hotspot under Threat. The IUCN Red List of Threatened Species.
- PLAN BLEU, 2009. État de l'environnement et du développement en Méditerranée, Sophia Antipolis: Plan Bleu, PNUE/PAM.
- SPILANIS, I. et VAYANNI, H., 2011. Tourism results and impacts to the destinations' sustainability, Sophia Antipolis: Plan Bleu.

Table des illustrations

Figure 1 - Représentation graphique des types de destinations touristiques étudiées	6
Figure 2 - Evolution de la composition de l'offre d'hébergements touristiques de la destination du Littoral de Tétouan sur la base du nombre de lits et de places	8
Figure 3 - Taux d'occupation mensuel de la destination du Littoral de Tétouan.....	8
Figure 4 - Evolution en € du revenu lié à l'activité touristique (2008).....	9
Figure 5 - Les impacts des fuites économiques sur la redistribution de la richesse	10
Figure 6 - Evolution démographique de la population de la destination du Littoral de Tétouan	11
Figure 7 - Représentation en % du tourisme dans la structure de l'emploi (2004).....	12
Figure 8 - Evolution du taux de chômage en %	12
Figure 9 - Niveau d'instruction dans le littoral de Tétouan (2004)	13
Figure 10 - Capacité de prise en charge de la consommation touristique en eau (2009)	14
Figure 11 - Consommation du tourisme en énergie dans la destination du Littoral de Tétouan	14
Figure 12 - Occupation du sol des infrastructures touristiques dans la destination du Littoral de Tétouan	16
Figure 13 - Représentation géographique de la destination du Littoral de Tétouan par rapport à la localisation de la biodiversité en Méditerranée définie par l'IUCN (CUTTELOD et al. 2008)	17
Figure 14 - Représentation graphique des profils de durabilité des destinations touristiques étudiées	19
Figure 15 - Proposition d'un projet touristique territorial, le produit « Pays de Chefchaouen »	20
Figure 16 - Schéma explicatif de la construction de la typologie à partir d'une analyse en composante principale.	28
Figure 17 - Schéma explicatif de l'analyse des profils de durabilité réalisée à partir d'une analyse en composante principale finale	28
Tableau 1 - Consommation en ressources naturelles et production de déchets dans la destination du Littoral de Tétouan	15
Tableau 2 - Les différents acteurs des deux systèmes touristiques étudiés et leurs degrés d'implication	21
Tableau 3 - Fiche Destination Littoral de Tétouan	29

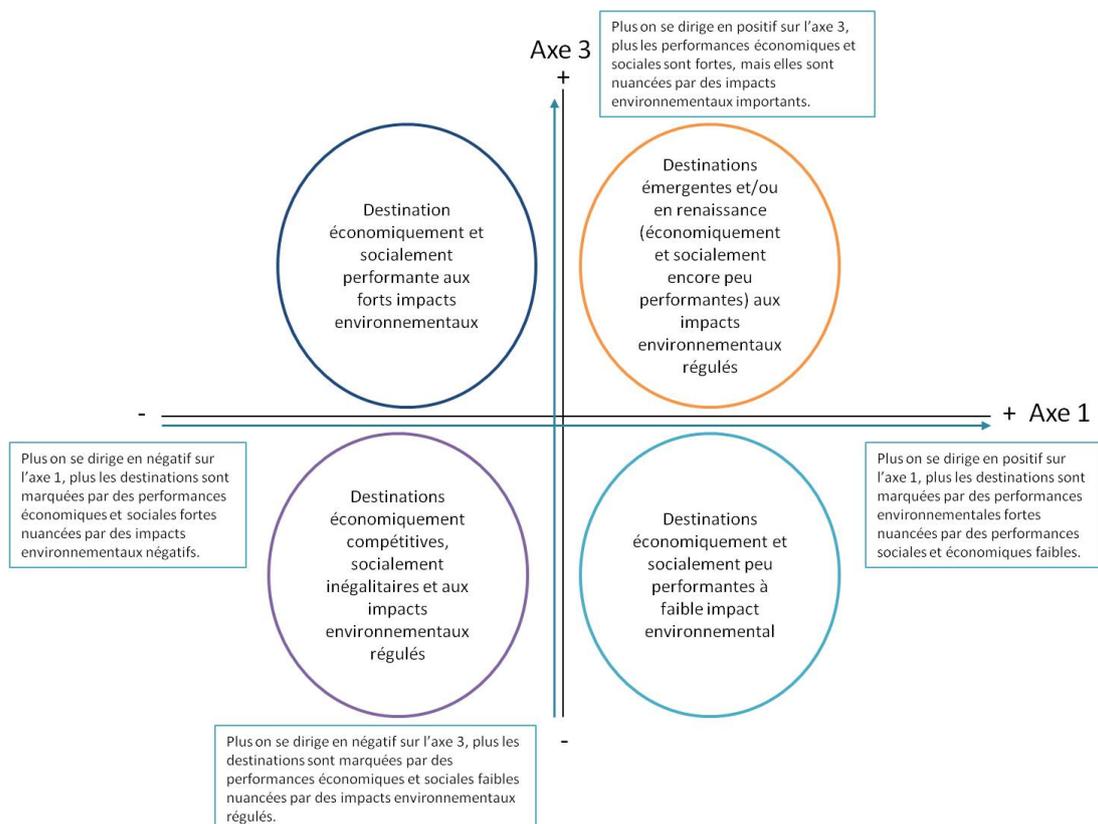
Annexes

Figure 16 - Schéma explicatif de la construction de la typologie à partir d'une analyse en composante principale.



Source : Loïc Bourse, 2011

Figure 17 - Schéma explicatif de l'analyse des profils de durabilité réalisée à partir d'une analyse en composante principale finale



Source : Loïc Bourse, 2011

Tableau 3 - Fiche Destination Littoral de Tétouan

	Année	Valeur (1 : oui ; 0 : non)
Demande		
Résidents	2010	61%
Non-résidents	2010	39%
Charter/passagers total	2010	0%
Aéroport	2011	1
Port	2011	0
Offre hébergement		
Nombre de lits	2010	7029
Lits hôtel/total lits	2010	20,49%
Lits village de vacances	2010	24,45%
Lits Autres	2010	55,05%
Places camping	2010	0%
Equipements loisirs		
Centres de bien-être	2011	1
Sports	2011	1
Casino	2011	0
Golf	2011	1
Parcs de loisirs	2011	0
Marina	2011	1
Centres d'expositions et de congrès	2011	0
Plages	2011	1
Patrimoine naturel et culturel		
Monuments historiques	2011	1
Lieux cultuels	2011	0
Musées	2011	1
Evènements culturels (festivals ou traditionnels)	2011	0
Parcs naturels protégés	2011	0
Lieu de vente des produits locaux (artisanaux)	2011	1
Activités d'ouverture culturelle	2011	0
Résultats économiques		
Nombre de nuitées	2009	151936
Dépenses journalière/touriste en €	2010	73
Revenu/lits en €	2010	3380
Revenu/nuitée en €	2010	71
Saisonnalité		
Taux d'occupation annuel moyen	2010	28,38%
Résultats sociaux		
Emplois directs/lit	2010	0,28
Chômage	2010	9,2
Niveau de diplôme des employés : supérieur	2004	24,29%
Niveau de diplôme des employés : secondaire	2004	51,32%
Niveau de diplôme des employés : primaire	2004	14,62%
Niveau de diplôme des employés : sans diplôme	2004	9,78%
Démographie		
Population totale	2004	613506
Population dépendante	2004	37,66%
Espérance de vie	2004	70,5 ans
Taux de croissance	2004	2,40%
Taux migratoire	2004	0,63%
Résultats environnementaux		
Consommation en eau	2009	0,32 m3/nuitée
Consommation en énergie	2009	23 kwh/nuitée
Production des déchets	2008	0,73 kg/touriste/jour
Production des eaux usées	2009	1372 m3/jour
Surface hébergement touristique/surface adm.	2010	25,47